

LA FOIRE AU VILLAGE

La tradition se poursuit pour une 4^e année p. 13

Les Fermières
vous invitent à la quête du bonheur!
p. 4

Montmagny-Nord aura accès au gaz naturel
Cadeau du 1^{er} budget Legault p. 7



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Tél. et fax: **418-259-2177**

echosf@videotron.ca

www.echosf.org

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **15 avril 2019**.

ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Louis-Marie Garant	Trésorier	259-
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659

DIRECTEURS

Lorraine Lamonde	259-2433
Mireille Fournier	259-7526
Gabrielle Thibeault	259-

PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES

Nicole Labonté

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

ABONNEMENT

Mireille Fournier

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Lorraine Lamonde

IMPRESSION

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*

**Culture
et Communications**

Québec

Journal réalisé bénévolement St-François communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00	635,00\$

Petite annonce 3,00\$

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec Marie-Ève Presseau à CPS Média: mpresseau@cpsmedia.ca

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François (G0R 3A0).

Tirage: 735 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Municipalité	418-259-7228
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



**Une communauté en action
maintenant sur le Web
www.echosf.org**

SOMMAIRE

Les Fermières vous invitent à la quête du bonheur avec André Harvey.....	4
Le poids de la neige a raison de trois bâtiments.....	5
Une sucrée de bonne soirée.....	6
Montmagny aura accès au gaz naturel.....	7
Fonds Jeunesse, Environnement et Innovation.....	7
Un nouvel outil sur la collecte sélective bientôt dans vos foyers.....	8
Enfin le printemps à nos portes!.....	9
Mot du maire.....	9
Kevin Boulet, boursier de la relève agricole.....	10
La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud prend position dans le débat public.....	11
Tournoi de Charlemagne.....	12
La Foire au Village: La tradition se poursuit pour une 4 ^e année.....	13
Le Comité d'Embellissement en action.....	14
Avantis Coopérative ristourne 4,8 millions\$.....	16
Les Kings remportent la PUCK D'OR.....	17
La Francolière: Prochaine cueillette de bouteilles.....	17
Les Sudfrancois prendront plaisir à redécouvrir le passage de leur communauté à la populaire émission du Canada français, Soirée canadienne.....	18-20
Soirée canadienne à nouveau dans nos foyers.....	21
Place à la musique.....	21
La Francolière: Les mentions de l'étape 2.....	22
La Francolière: L'activité privilège.....	22
DLa Francolière: e la lutte dans nos cours d'éducation physique.....	23
La Francolière: Tutorat dans la classe de 1 ^{re} année.....	23
La Francolière: Le retour de la robotique à l'école.....	23
Histoire et patrimoine d'ici.....	24-25
Info-Loisirs.....	26-30
Félicitations Béatrice!.....	31
La Fête de la fidélité 2019 sera célébré à Saint-François.....	31
Au fil des jours.....	32
Renouvelez votre membership.....	33
L'Écho municipal.....	10 pages

La FADOQ à la cabane



*Les membres FADOQ Saint-François et leurs amis sont
conviés à leur journée à la cabane à sucre le **jeudi 11 avril**
à 11 heures à l'érablière chez M. Jean Fecteau, 115, chemin
Valléville à Saint-Vallier.*

Au coût de 20\$ par personne, l'entrée consiste en
un repas servi en buffet de mets canadiens préparés
par Buffet Louison et tire sur la neige en après-midi. Les
personnes intéressées doivent donner leur nom **avant le**
8 avril. Vous réservez au 418-259-7866 ou 418-259-2433.

Bonne partie de sucre! ☺

**Source: Lorraine Lamonde
Club FADOQ Saint-François**

Le Miel des Prairies

Quand je sucre, je mielle!

- ✓ Miel en 4 variétés de saveur
- ✓ Bonbons au miel
- ✓ Service de pollinisation

120, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
418-259-2354

lemieldesprairies@gmail.com
www.facebook.com/propVanBlais1/

BMR

Avantis

Coopérative

Pour tous vos travaux de renovation
QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX - PEINTURE

www.avantis.coop

Les Fermières vous invitent à la quête du bonheur avec André Harvey

L'auteur, chanteur et conférencier, André Harvey sera l'invité du Cercle des Fermières de Saint-François le dimanche 19 mai à 14 heures au Centre des loisirs.

par Raynald Laflamme

André Harvey est connu du monde francophone ! Du Québec à la France, en passant par la Belgique et le Luxembourg, il a donné plusieurs prestations et fait la promotion de ses livres ! Il nous entretiendra sur la quête du bonheur et la croissance personnelle. Il nous invite à franchir les portes de l'écoute et du cheminement intérieur avec simplicité, humour et enthousiasme !

Le coût d'entrée de 15\$ par personne inclut la chance de gagner un des nombreux prix de présence. Réservez votre billet au numéro 418-559-8275 ou par courriel nicole.bonneau6@gmail.com.

Des informations sont également disponibles auprès des membres du Cercle des Fermières de Saint-François. ☎

ORGANISÉ EN COLLABORATION AVEC LE CERCLE DE FERMIERES DE ST-FRANÇOIS

CONFÉRENCE/SPECTACLE André Harvey

Auteur-conférencier-interprète

Les sept portes du bonheur

Est-il possible de vivre heureux dans le monde tel qu'il est aujourd'hui ? Est-il même sage d'aspirer au bonheur ? Dans un langage accessible et appuyé par de nombreux exemples, André Harvey nous proposera 7 portes dont l'accès nous assurera une vie plus simple, agréable et remplie de nouveaux défis... André Harvey agrémentera sa conférence de ses plus belles chansons

**Dimanche 19 mai 2019, 14 hres
ST-FRANÇOIS**

Entrée : 15\$

Venez expérimenter une occasion unique d'apprendre... autrement. Humour, simplicité et une voix qui enchante !

Centre des loisirs de St-François
567 chemin St-François O. ST-FRANÇOIS

Info et rés. :
Monique (418) 259-7645
Cécile : (418) 259-7454
Nicole B. : (418) 559-8275
Nicole M. : (418) 472-0770

NOMBREUX PRIX DE PRÉSENCE

Garant

On vous facilite la tâche^{MC}

www.garant.com

Le poids de la neige a raison de trois bâtiments

L'accumulation de neige apportée par la bordée du 10 mars a causé l'effondrement de deux toitures et l'écrasement d'un troisième bâtiment sur le territoire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud entraînant des pertes matérielles importantes.

 par Raynald Laflamme

D'abord, le lundi 11 mars, lendemain de tempête, une installation d'entreposage de fumier avec toiture s'est effondrée à la ferme Butoise, propriété de M. Dominique Buteau. Le bâtiment qui prenait place à l'arrière de l'étable, sur l'axe nord-sud est une perte totale. Le propriétaire, un fier agriculteur, a été très affecté par la perte de ce bâtiment. Tout sera à reconstruire.

Un effondrement sur le site patrimonial

L'ancien garage du couvent des sœurs de la Congrégation Notre-Dame, propriété de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est effondré le jeudi 14 mars. Le bâtiment servait de rangement aux locataires de la Maison de la paroisse et à la Municipalité. L'effondrement de la toiture s'est arrêté au plancher du 2^e étage qui logeait, entre autres choses, du bois appartenant à la Municipalité et des effets personnels des locataires. Du matériel présent au 1^{er} étage a été sorti en journée jeudi. Puis, l'accès au bâtiment a été condamné. La structure sera évaluée avant d'envisager une réparation. Le bâtiment était assuré.

Dès la première semaine de mars, la Municipalité avait procédé à une évaluation d'accumulation de neige sur les toitures des bâtiments sous sa propriété. L'urgence constatée était de dégager les toitures du pavillon Laurent-Bédard et du garage à proximité de la Maison de la paroisse. Faute de temps du côté de l'entrepreneur choisi, seule une partie de la toiture du Pavillon Laurent-Bédard a été dégagée par l'entrepreneur. Selon l'information recueillie auprès du directeur général, la toiture devait être dégagée le jour même de l'effondrement, mais le poids de la neige a fait son œuvre avant.

À la suite de cet incident, la Municipalité a procédé d'urgence aux déblaiements des couvertures de la salle des fêtes et du bar attendant le Centre des loisirs.

Un autre bâtiment de ferme subi le même sort

Puis, dans la nuit du jeudi au vendredi 15 mars, le poids de la neige a eu raison d'une ancienne grange-étable de la Ferme du Patrimoine de M. Michel Théberge sur le chemin de la Rivière-du-Sud. Le bâtiment reconverti en



Propriété de Ferme du Patrimoine, la grange-étable qui abritait un parc d'engraissement porcin a été désencombrée de sa toiture écrasée.

parc d'engraissement porcin à son premier étage servait aussi de lieu d'entreposage au fenil. La toiture s'est effondrée sur le plancher du fenil, épargnant une production de porc d'engraissement à l'étage plus bas. Aucun animal n'a péri. La livraison des porcs à l'abattoir a toutefois été devancé de quelques jours. Encore là, le producteur Michel Théberge a été très ébranlé par cette perte. Dès le samedi, une pelle mécanique s'affairait à désencombrer le bâtiment de sa toiture écrasée. Le producteur ne pouvait dire s'il allait reconstruire ou non.

Un hiver très dur pour les toitures

Au Québec, les effondrements de toitures se sont multipliés cet hiver sous le poids de la neige et de la glace. C'est surtout la pluie verglaçante de février qui a ajouté énormément de poids sur les structures, en plus de la neige pesante du début mars. ❖

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE  

1 888 265-7940
promutuelassurance.ca

Photo Raynald Laflamme


L'Espresso
de Saint-François

Avril 2019

Photo Raynald Laflamme



**Experts en solutions
d'emballage de carton**

www.emballageslm.com - 418-259-7710

Une sucrée de bonne soirée

(R.L.) La communauté était conviée le samedi 16 mars à son traditionnel Souper Soirée Cabane à sucre. Encore cette année, cette activité a la côte auprès de la population. Plus de 175 personnes se sont donné rendez-vous à la salle du Centre des loisirs pour partager un souper cabane et tire sur la neige et se laisser entraîner par la musique traditionnelle. La coordonnatrice des Loisirs, Véronique Noël, remercie les musiciens, les bénévoles et les commanditaires qui encouragent la cause des loisirs d'année en année ! Des remerciements sont adressés particulièrement à M. Simon Boulet pour le sirop qui a servi à la tire sur neige, M. Gustave Thérberge pour le décor cabane à sucre et les centres de tables et BMR pour les contenants en forme d'érable. Sur la photo, Langis Laflamme à la guitare et Éric Saint-Pierre à l'accordéon, deux des musiciens de la soirée, ont fait danser les gens après le copieux repas. 🎵

PHILIAS & FILS INC. RBQ: 8264-0913-12	Excavation Terrassement Déneigement Transport Épandage Démolition Caméra pour drain de fondation Ecoflo® Installation septique ADVANCED ENVIROISEPTIC Préserver l'équilibre de la nature.	Récupération JB 10 15 20 Location de mini-conteneurs 10, 15 et 20 verges
Jacques Blais, propriétaire T 418.259.7841	218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, G0R 3A0	ph.blais@globetrotter.net www.recuperationjb.com

Montmagny aura accès au gaz naturel

Le budget du Gouvernement du Québec déposé le 21 mars était porteur de bonnes nouvelles pour le territoire de Montmagny-Nord et ses entreprises.

 par Raynald Laflamme

Le budget 2019-2020 réserve une somme de 47,6 millions\$ pour le prolongement de la desserte en gaz naturel de Saint-Henri-de-Lévis jusqu'à Montmagny. Une fois le projet d'accès au gaz naturel réalisé, la MRC de Montmagny demeurera compétitive et attrayante face aux autres régions du Québec.

« Inutile de dire que nous sommes extrêmement heureux de cette annonce. Le prolongement du réseau gazier contribuera au développement de notre communauté et même au-delà, car plusieurs entreprises de la MRC de Bellechasse en profiteront également. L'accès à cette ressource rendra nos parcs industriels plus attractifs pour les promoteurs et nous positionnera en tant que MRC dynamique et innovante », s'est exprimé Mme Jocelyne Caron, préfet de la MRC de Montmagny.

Réaction du maire de Montmagny

Le maire de Montmagny, M. Rémy Langevin, a tenu à remercier la députée-ministre, Mme Marie-Eve Proulx, de son soutien envers ce projet structurant pour notre économie. Il a ajouté que le gouvernement avait bien su saisir la réalité des régions et les enjeux auxquels elles font face.

« C'est toute la communauté qui bénéficiera des retombées de cette nouvelle ressource qui représente un tremplin important pour la compétitivité et le développement de notre milieu. Dans des petites villes comme la nôtre, la santé financière des entreprises a un impact considérable sur la vitalité et l'enrichissement de la collectivité », a-t-il insisté.

Étude de faisabilité déposée

En 2018, le précédent gouvernement provincial avait accepté de financer à 100 % l'étude d'analyse et de faisabilité. Celle-ci venait tout juste d'être déposée au gouvernement caquiste. Entre temps, de nombreuses actions avaient été entreprises conjointement par la MRC, le CLD, la Ville de Montmagny et la Chambre de commerce de Montmagny, en collaboration avec les entreprises du milieu, dont Emballages LM, Garant et Produits métalliques Roy. ☉



Des visages heureux à la suite au dernier budget provincial :
M. Rémy Langevin, maire de Montmagny, Mme Martine Leullier, coordonnatrice au CLD de la MRC de Montmagny, Mme Jocelyne Caron, maire de Cap-Saint-Ignace et préfet de la MRC de Montmagny, et M. Frédéric Corriveau, président de la Chambre de commerce de Montmagny.

Fonds Jeunesse, Environnement et Innovation

Trois entreprises d'ici y contribueront

Trois entreprises de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Emballages LM, Garant et Produits Métalliques Roy sont au nombre des entreprises de Montmagny-Nord qui ont signé l'engagement à contribuer au Fonds Jeunesse, Environnement et Innovation.

 par Raynald Laflamme

Les entreprises sudfrancoises se joignent donc à Chabot Carrosserie, Finiteq, Hôtel L'Oiselière, K-Trail, Métal Moro, Nostalgia, Planchers Mercier, Ressorts Liberté et Teknion. Ces 12 entreprises qui ont souhaité se convertir au gaz naturel verseront au Fonds un pourcentage des économies réalisées pendant cinq ans. Une somme évaluée par la MRC de Montmagny et son CLD à plus d'un quart de million de dollars.

« Ensemble, ces entreprises contribueront au Fonds pour 50 000 \$ par année pendant 5 ans, ce qui représente la jolie somme d'un quart de million de dollars! », fait-on valoir dans un communiqué émis le 14 mars. ☉

Un nouvel outil sur la collecte sélective bientôt dans vos foyers

La mémoire étant une faculté qui oublie, la MRC de Montmagny souhaite faciliter la vie de ses citoyens en leur proposant un tout nouvel outil pour les aider à bien trier leurs matières résiduelles.

Prenant la forme d'un dépliant coloré à conserver, la publication rappelle les diverses matières recyclables acceptées dans la collecte sélective, c'est-à-dire qui vont dans les bacs bleus. On y retrouve également plusieurs conseils pour faciliter le travail au centre de tri et pour appliquer le principe des 3R : réduire, réutiliser et recycler.

Diminuer notre empreinte écologique

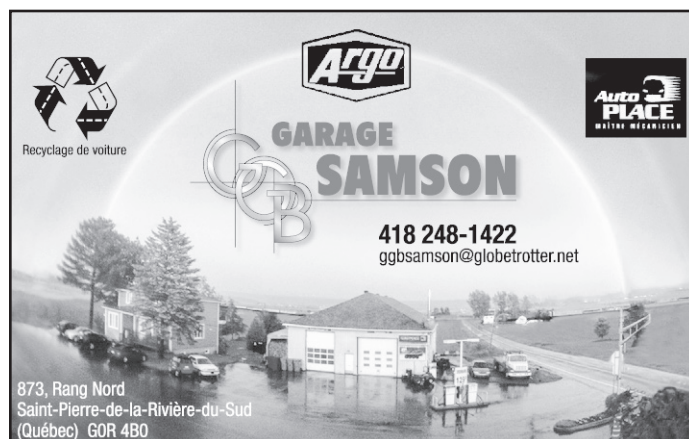
Car pour aider la planète, il faut absolument diminuer notre empreinte écologique et tenter de s'approcher le plus possible de l'objectif «zéro déchet». Pour y arriver, recycler au maximum en utilisant les bacs bleus et les sites de dépôt municipaux est un bon moyen auquel s'ajoutent la réduction à la source, la réutilisation et le compostage. Des composteurs domestiques sont d'ailleurs disponibles au bureau de la MRC situé au 6, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny. Avis aux intéressés.

Bientôt dans votre courrier

Les citoyens de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sont invités à surveiller leur boîte aux lettres pour mettre la main sur le nouveau dépliant de la MRC de Montmagny qui sera distribué dans la semaine du 8 avril. Des copies sont aussi disponibles au bureau municipal.

Pour en savoir davantage sur la gestion des matières résiduelles, il suffit de visiter le montmagny.com/matieresresiduelles ou de communiquer avec la technicienne en environnement, Mme Clarisse Bernard, au 418 248-5985, poste 331. ☎

Source : Émilie Laurendeau
Communications régionales Montmagny



Garage SAMSON
418 248-1422
ggbsamson@globetrotter.net
873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0



LES FONDATIONS B.A.F.
9191-4333 Québec Inc.
Bruno Forgues, propriétaire
Tél.: (418) 259-2709
Télec.: (418) 472-0505
Email: lesfondationsbaf@videotron.ca
Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales
8 1ère Rue Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0



☒ Résidentiel
☒ Commercial
☒ Industriel
R. B. Q. 8110-0398-16
418 259-7440
télec. **418 259-7477**
André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



SAQ
AGENCE
BIÈRES ARTISANALES
CORSAIRE MICROBRASSERIE
ARCHIBALD
LES 2 FRÈRES
UNIBROUE
ESSENCE DIESEL



Servi express
OUVERT TOUS LES JOURS
dès 6 heures
Mireille et Luc
pour vous servir
418•259•1234
335, ch. St-François Ouest, Saint-François



ZONE BONBONS
Produits de chez-nous
• Les Élevages Bonneau
• La Miellée de la rivière-du-sud
• Ferme les petits plaisirs
• Cidrerie La Pomme du St-Laurent
Ici à votre dépanneur

Enfin le printemps à nos portes!

La belle saison arrive, certains d'entre vous irez vous sucrer le bec à la cabane à sucre? Saviez-vous que sur le territoire de Saint-François nous ne comptons pas moins de 34 érablières!

Bonne nouvelle ! Malgré plusieurs améliorations ainsi qu'une période hivernale rude, l'exercice financier qui s'est terminé au 31 décembre 2018 nous aura permis de réaliser un surplus de plus de 115 000\$

Nous avons eu un bel hiver pour notre patinoire ! Malgré les accumulations de neige importantes nous avons pu conserver un grand nombre de journées d'ouverture!

Dans les prochaines semaines, des travaux auront lieu au niveau de la première rue et de la première avenue.

Vous pourrez constater à la lecture des points municipaux de la mise sur place d'un projet que nous voulons élaborer à la rivière (derrière les loisirs). Lors des consultations citoyennes des dernières années, il en avait été question à plusieurs reprises de rendre la rivière aux citoyens. Plusieurs avaient le désir d'un emplacement de repos afin de profiter de ces lieux. À la demande du comité des loisirs qui veut prendre le pro-

Mot du maire



jet en main, nous avons donné le mandat à un biologiste travaillant pour l'organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud. Celui-ci est mandaté pour réaliser une étude sur la faisabilité d'un parc. À suivre!

La foire au village sera officiellement de retour! Suivez *L'Écho* dans les prochaines semaines pour en savoir plus!

Il est déjà possible d'inscrire vos enfants au camp de jour! Les parents intéressés ont jusqu'au 14 avril pour procéder. Nous avons des moniteurs dévoués et expérimentés pour faire agrémenter la période estivale de vos enfants!

Bon mois d'avril à tous! ☺

Frédéric Jean, maire

Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Avis aux lecteurs — Le journal offre gratuitement cet espace à la disposition de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.



Pour tout savoir sur la collecte sélective et les matières que la MRC de Montmagny accepte dans ses bacs bleus, surveillez votre boîte aux lettres pour mettre la main sur le dépliant qui sera distribué dans la semaine du 8 avril 2019!

► **UN OUTIL À CONSERVER**
pour réduire, réutiliser et recycler!

Vous avez des questions?
Contactez-nous!

418 248-5985, poste 331
montmagny.com/matieresresiduelles



Kevin Boulet, boursier de la relève agricole

Kévin Boulet, un jeune producteur laitier et acéricole, partenaire dans la ferme familiale Ferme Boulet inc. à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est au nombre des 39 boursiers du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole qui se partagent cette année 158 373 \$. Kévin Boulet est à la première année du programme de trois ans.



✍ par Raynald Laflamme

Le nom des boursiers de la jeune relève a été dévoilé lors de l'assemblée générale annuelle des coopératives fusionnées, désormais Avantis Coopérative, qui s'est tenue le 12 mars au Centre de congrès et d'expositions de Lévis.

«Pour assurer la pérennité de l'agriculture, il faut mettre en place des conditions favorables à l'établissement agricole. En fournissant une aide financière, matérielle et morale aux jeunes, le Fonds coopératif d'aide à la relève agricole contribue ainsi au succès et au développement des agriculteurs et agricultrices de demain», a affirmé M. Denis Lévesque, président d'Avantis Coopérative.

Avantis Coopérative a profité de ce grand rassemblement pour souligner le 10^e anniversaire de ce programme d'aide à la relève. Depuis 2008, c'est plus de 150 jeunes producteurs de nos régions qui se sont mérités des bourses totalisant 1,2 million \$. ☉

Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : **418 248-7970**
Sans frais : 1 800 463-4877

Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN
www.autoplace.ca

CAA QUÉBEC
AFFILIÉ

**REMORQUAGE
24 HEURES**

**GARAGE CORRIVEAU
MARIO TECH**

- ☐ Freins
- ☐ Pneus
- ☐ Suspension
- ☐ Mise au point
- ☐ Silencieux
- ☐ Vidange d'huile
- ☐ Air climatisé
- ☐ Autre

2, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A1
☎ **418-248-3634**
MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE



Pour avoir du **SUCCÈS**
lors de vos événements extérieurs,
manifestations sportives, séminaires
ou pour votre façade de magasin.

**PRODUIT
RÉSISTANT
ET DURABLE**

POUR COMMANDER OU EN SAVOIR PLUS

CREDO
création • impression • affichage

418 839-7207
info@impressionscredo.ca
impressionscredo.ca

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud prend position dans le débat public

Jamais un conseil municipal à Saint-François n'a jamais autant pris parti dans le débat public que l'actuel conseil mené main de maître par monsieur le maire Frédéric Jean.

✍ par Raynald Laflamme

Une résolution en janvier en faveur de l'abolition du registre des armes à feu et un refus en février de signer la Déclaration universelle citoyenne d'urgence climatique en sont des preuves éloquentes. Le conseil municipal prend position et ne se gêne pas pour le faire en dehors de ses champs de compétence. En se faisant, le conseil municipal insuffle à l'institution publique, la Municipalité de Saint-François, une voix, des positions tranchées qui par la force des choses deviennent la position officielle de la population de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Un compte Facebook qui lui sert d'amplificateur

Pour prendre la pleine mesure de la nouvelle façon de représenter Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est la page Facebook de la Municipalité. Loin de s'en tenir à publiciser ses propres activités à l'intention de ses citoyens, la Municipalité sort du cadre. Elle initie le débat. C'est ce qu'elle a fait en mettant en ligne en janvier un sondage maison portant sur le registre des armes à feu. Résultat : 82% contre 18% pour le registre, après l'exclusion des citoyens hors territoire [le résultat ne fait pas état si des personnes mineures ont participé au sondage]. C'est ainsi que la Municipalité s'est appuyée sur son sondage pour s'opposer par voie de résolution au registre des armes à feu et demande au Gouvernement du Québec de l'abolir. Aucune voix dissonante au sein même du conseil n'a été enregistrée. Ainsi, la Municipalité dit «exprimer sa solidarité avec les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre intrusif et inefficace.»

Une empathie à mesure variable

Cette grande empathie municipale pour les causes extérieures à ses activités municipales est très sélective. Un citoyen l'a appris à ses dépens en déposant à la séance de février la Déclaration universelle citoyenne d'urgence climatique (DUC) pour une signature à la séance du conseil de mars. Comme le rapporte le procès-verbal de la séance du 4 février, la demande était que la Municipalité signe par résolution le DUC pour accentuer la pression sur les gouvernements et qu'elle en fasse état publique-



ment en plus de l'amener à la table du conseil des maires de la MRC de Montmagny.

Réponse: «Nous sommes donc d'avis que la Municipalité fait déjà sa part pour l'environnement et ne considère donc pas que c'est son mandat de signer cette déclaration et ce pacte. Chacun des citoyens demeure libre de le faire selon [leurs] conviction[s].»

Des voix s'opposent

Ils sont nombreux à appuyer les positions de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sur sa page Facebook. Que ces appuis, comme les oppositions, viennent ou non de ses citoyens. Mais des voix s'élèvent.

«Je trouve ça assez embarrassant qu'une municipalité puisse s'appuyer sur un sondage Facebook dans lequel une part non négligeable de mineurs ont participé», peut-on lire dans un commentaire.

Un autre trait de ce positionnement public est une invitation à signer une pétition déposée à l'Assemblée nationale du Québec en faveur du traitement par perfusion de vitamine C au Québec.

«Prenez un 5 minutes pour faire avancer les choses. Vous avez jusqu'au 28 février.», indique le message de la Municipalité qui est suivi d'un lien vers la pétition à signer en ligne.

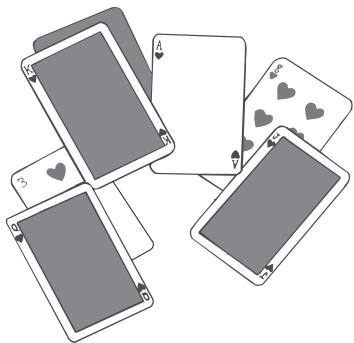
Encore là, on conteste la position publique: «Pourquoi la Municipalité partage-t-elle une telle pétition? Il me semble que ce n'est pas son rôle...». En plus du commentaire, la dame qui l'a publié fait suivre son texte de deux liens qui nous amènent sur des articles journalistiques qui remettent en question le bien-fondé de cette pétition, du moins dans sa formulation actuelle.

Une fierté pour le maire

La page Facebook de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est une fierté pour le maire Frédéric Jean.

«Les autres municipalités nous envient.», dira-t-il, écorchant au passage le signataire de cet article lui reprochant d'avoir fait mauvaise presse envers la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud dans l'hebdomadaire *L'Oie Blanche* à propos du DUC. ☹

Tournoi de Charlemagne



Un Tournoi de Charlemagne se déroulera le samedi 27 avril à 13 heures à la Maison de la paroisse (vieux couvent). Bienvenue à tous!

Source: Lorraine Lamonde
418-259-2433



R.B.Q.: 2314-4926-84

Forage J. & R. Cloutier inc.

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél.: 418 259-7490 • Cell.: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

FERME HORTICOLE Lajoie

LA DESTINATION FLEURS & JARDINS

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolelajoie.com

Lajoie, c'est aussi des Paysagistes
www.lajoiepayagistes.com

NOUVEAUTÉ!
SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT AUX
RENDEZ-VOUS MÉDICAUX
SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-
DU-SUD

POUR LES PERSONNES NÉCESSITANT
UN SOUTIEN

Pour obtenir de l'information et
s'inscrire au service | 418-248-7242

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Faites une différence et impliquez-vous
dans votre municipalité!

HORAIRE SELON VOS DISPONIBILITÉS
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT
418-248-7242 POSTE 109



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
MONTMAGNY-L'ISLET



TOITURE
INNOVATOIT
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

FERBLANTIERS COUVREURS
BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER
TOIT MÉTALLIQUE
DÉNEIGEMENT DE TOITURE
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR



INNOVATOIT.COM

418.554.4352 24/7

La tradition se poursuit pour une 4^e année

*S'inscrivant de plus en plus comme un des événements à ne pas manquer dans la région lors de la saison estivale, la **Foire au Village** de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tiendra sa 4^e édition **les 2 et 3 août prochains**. Pour l'occasion, le comité organisateur a conçu une programmation qui saura vraiment plaire à tout le monde!*

« Puisque les gens de Saint-François et des alentours se sont maintenant approprié l'événement, c'était tout naturel pour nous de reconduire l'activité pour une 4^e année. Nous avons toutefois bonifié certains aspects du weekend pour améliorer davantage l'expérience des visiteurs et des participants », mentionne la coordonnatrice en loisirs de la municipalité, Mme Véronique Noël.

De nouvelles épreuves pour les 12 travaux

L'épreuve des 12 travaux à Frank, très appréciée et courue par les années passées, sera de retour avec de nouvelles épreuves et certains classiques ont été revampés. Cette compétition, qui oppose une douzaine d'équipes composées de huit personnes, sera de nouveau l'activité phare du weekend. Les soirées seront encore une fois endiablées avec la présence du chansonnier Samuel Bilo-deau, du groupe F2 Country et de la toute première performance de Justin Berth! Tous seront heureux d'apprendre que l'entrée sous le chapiteau est tout à fait gratuite!

Des repas sous la grande tente

Le comité organisateur a de nouveau prévu deux grands repas pour les festivaliers qui auront droit, le 2 août, au Snack-Bar à Frank, où les gens pourront échanger des coupons contre des bouchées fast food. Pour 10\$, chaque participant aura droit à une consommation et à 3 coupons échangeables contre de la nourriture. Puisque



certaines traditions ne se démodent pas, le souper méchoui au porc sera de retour le samedi soir. Les billets seront en vente au coût de 20 \$ pour les adultes et de 10\$ pour les 6 à 12 ans.

Des activités en continu

Parmi les activités en continu sur le site, notons la vente de pain traditionnel cuit sur place, la loterie de la vache, les jeux gonflables, du bricolage et du maquillage pour les enfants, de même que le Carré de sable de l'entreprise Elliot Club où les enfants pourront tester certains jouets agricoles! Bref, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges à la Foire au village!

Pour se procurer les billets

Les billets pour les repas sont en vente au bureau municipal, à la Boucherie Richard Morin, au Dépanneur Servi-Express ainsi qu'au Dépanneur Ultramar situé à la sortie 364 de l'autoroute 20. Les équipes désirant s'inscrire aux 12 Travaux à Frank peuvent le faire en visitant le www.stfrancois.ca, en écrivant à loisirs@stfrancois.ca, ou en visitant la page Facebook de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. 📍

Source: Mathieu Sirois

Communications régionales Montmagny

FP
FONTAINE PICARD
cabinet de services financiers

1-74, rue Saint-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1K1

418 248-2404 fontainepicard.ca

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • Salaire • Maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives

Le Comité d'Embellissement en action

L'année 2019 sera une autre belle année pour le Comité d'Embellissement. Le printemps se fera sentir d'une manière exceptionnelle cette année. On vous laisse le découvrir ! Nous avons un projet en marche et deux sites sont au programme pour leur refaire une beauté.

Comme vous avez pu le constater, en 2018, le Comité a refait les plates-bandes aux endroits suivants: zone de la pancarte « Site historique et Maison de la paroisse » située entre la Caisse Populaire et la Pharmacie Proxim, ainsi que celle de « Au Revoir-Bienvenue » à la jonction de la Municipalité de St François et de Berthier-Sur-Mer. Lorsque les arbustes auront plus de maturité, les couleurs seront magnifiques. Toujours en 2018, au stationnement du Pavillon Bédard, le comité a encouragé le retrait des rosiers sauvages qui s'étaient de manière désordonnée, ce qui a permis de remettre en valeur la clôture.

Remerciements à une bénévole

Le Comité remercie **Mme Denise Labonté** qui s'est impliquée dans la dernière année. La côtoyer a été un réel plaisir et le Comité tient à lui souhaiter bonne continuité dans ses nouveaux projets.

Appel à tous

Si vous avez le goût de vous joindre à nous, voici une brève description de notre emploi du temps. Le conseil municipal nous confie l'entretien et l'amélioration des aménagements paysagers de la paroisse et divers projets. Nous procédons aux démarches nécessaires pour la réalisation de ceux-ci. Le comité se rencontre habituellement une fois par mois. Nous travaillons en étroite collaboration avec M. Jean-Guy St-Pierre qui sera notre personne de confiance et responsable de l'entretien des sites pour la troisième année.

Le bénévolat est de plus en plus rare, mais tellement plaisant et valorisant. C'est une réelle possibilité de briser l'isolement

et de faire de belles connaissances. Vous pouvez venir assister à une réunion et, si cela vous convient, il nous fera plaisir de vous accueillir! Homme ou femme, vous êtes les bienvenus et ce n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en horticulture!

Vous pouvez contacter un membre du comité ou le bureau municipal. Les membres du Comité d'Embellissement sont ouvertes aux suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part. Au plaisir! ☺

Source: Agathe Beaumont, Suzie Godbout et Suzanne Nadeau



LAPOINTE
AUTO - MONTMAGNY
Chrysler - Dodge - Jeep - RAM

VENTE • LOCATION • ÉCHANGE

160, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A5
418 • 248 • 8899

www.lapointeauto.com
WWW.FACEBOOK.COM/LAPOINTEAUTOMOBILEINC/






418-248-5622
418-248-7071



GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5

Pare-brise
Expert collision automobile
Débosselage • Peinture






GARANTIE NATIONALE



UN RESTO
Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

Tél. Resto: 418-259-7704

L'ARRÊT-STOP, c'est



UN DÉPANNEUR
OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin

Tél. Dép.: 418-259-7515



OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

NOUVEAU SERVICE



GHISLAIN VÉZINA

entrepreneur électricien

Nous sommes très heureux d'accueillir **Marc-André Gagnon** dans notre équipe
et de vous offrir maintenant le service de **plomberie**!



418 234-1360 • ghislainvezinaelectricien.com

Avantis Coopérative ristourne 4,8 millions\$

Des résultats positifs en 2017-2018 permettent à Avantis Coopérative de verser une ristourne record à ses membres de 4,8 M\$ en plus de leur rembourser 1 M\$ en capitaux privilégiés.

 par Raynald Laflamme

L'année s'est conclue par un chiffre d'affaires consolidé de 566 M\$, en hausse de 3,4% et un excédent net d'exercice de 17,8 millions \$, une hausse de 43% comparé à l'année précédente. Les résultats ont été dévoilés aux membres des coopératives fusionnées réunis en assemblée générale annuelle le 12 mars à Lévis.

Faits saillants de l'année

Parmi les faits saillants de l'année, les secteurs des élevages avicoles et porcins ont été bonifiés par l'ajout de trois sites importants : en aviculture, l'acquisition de Ferme Cormico inc. au Nouveau-Brunswick, en production porcine, acquisition d'une ferme à Cap-Saint-Ignace et création avec Olymel de RPAO s.e.c., une entreprise productrice de porcs.

Une nouvelle fusion en 2019

Importante coopérative dans sa région, Avantis est dotée d'une structure lui donnant l'agilité nécessaire pour capter les opportunités stratégiques. Ce qui lui permet déjà de fusionner avec une nouvelle coopérative, La Coop Agrivoix, située à La Malbaie, dont la fusion prendra effet le 27 octobre 2019. La prochaine année sera également consacrée à la mise en place d'un partenariat régional pour la division agricole avec La Coop fédérée.

À propos de Avantis Coopérative

Avantis Coopérative est issue de la fusion le 28 octobre 2018 de Groupe coopératif Dynaco, La Coop Rivière-du-Sud, La Coop Seigneurie et La Coop Unicoop. Elle compte sur la force de plus de 14 600 membres producteurs agricoles, entrepreneurs et consommateurs ainsi que sur l'expertise de 1 200 employés. Très diversifiée, Avantis est présente dans les régions de la Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, des Laurentides, du Bas-Saint-Laurent et au Nouveau-Brunswick. Opérant plus de 110 places d'affaires sous les bannières La Coop, BMR, Unimat, New Holland, Kioti et Sonic, Avantis Coopérative est la plus importante coopérative du réseau La Coop. 



- SERVICES VARIÉS DE GESTION D'INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU
- ANALYSE D'EAU
- SUIVIS D'ANALYSES
- REMISE AUX NORMES
- DÉSINFECTION DE TUYAUTERIE
- FORMATION D'ÉCHANTILLONNAGE
- PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES ÉQUIPEMENTS
- REMPLACEMENT DES OPÉRATEURS MUNICIPAUX

1-581-985-6544 (SANS FRAIS)

TECHNICIENS QUALIFIÉS EN GESTION DE L'EAU RECONNUS PAR LE MINISTÈRE (MDDELCC)

**Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada**



Jacques Dumont Rinfret Volkswagen
5355, rue Guillaume-Couture
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com

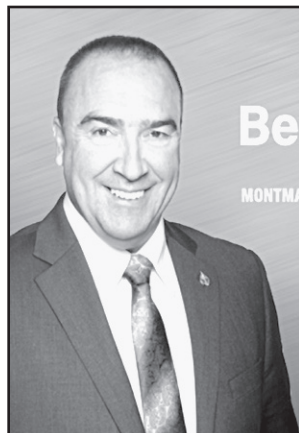
**Service de
réparation** *JP*



Jean Proulx

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0
Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159



Bernard Généreux
Député fédéral
MONTMAGNY – L'ISLET – KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP

bernard.genereux@parl.gc.ca
1-855-881-9876



Les Kings remportent la PUCK D'OR

par Alexis Allaire et Mathilde Roy

Le samedi 23 février 2019, il y a eu un tournoi intermunicipal à notre patinoire. Nous avons accueilli des équipes des municipalités des environs.

Les Kings ont gagné toutes les parties qu'ils ont jouées. La première partie contre Montmagny, ils ont gagné 9 à 0. Le deuxième match, ils ont remporté 7 à 4 contre St-Vallier. En demi-finale, c'était contre Cap-St-Ignace, ils ont gagné 4 à 3. En finale, ce fut une victoire de 5 à 2 contre La Durantaye. C'était bien amusant. Les joueurs ont célébré avec des confettis sur la glace et ils ont reçu le trophée de la PUCK D'OR.

Bravo à tous les joueurs! Un merci spécial à Steve St-Pierre et Maxyme Roy, les entraîneurs pour leur passion, leur leadership et toutes leurs bonnes stratégies de jeu. Ils ont parmi à 21 jeunes de St-François de vivre de beaux moments d'équipe tout au long de la saison. ❄️



Prochaine cueillette de bouteilles

Nous vous rappelons que la prochaine cueillette de bouteilles est le 27 avril 2019. N'oubliez pas de garder vos cannettes et bouteilles. Nous passerons les prendre le samedi matin. Merci encore de votre précieuse collaboration! ❄️



MS²
CONTRÔLE INC.

JEAN MORIN
jean.morin@ms2contrôle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444

URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444



FRÉCHETTE

418 248-2900
MONTMAGNY (QUÉBEC)
www.frechetteford.com



- Équipe expérimentée
- Transparence
- Service personnalisé
- À l'écoute de vos besoins
- Environnement sans pression
- Ambiance chaleureuse

CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS!



FRANCIS FRÉCHETTE
Président



BENOÎT LEVESQUE
Directeur des ventes



STÉPHANE BERNIER
Conseiller aux ventes



RICHARD DUTIL
Conseiller aux ventes



MYREILLE PORLIER
Conseillère aux ventes



CAROLINE PAGEAU
Directrice financière

Les Sudfranciscois prendront plaisir à la populaire émission du Canada français,

 par Raynald Laflamme

C'était à l'hiver 1979. Une suite logique à la préparation des fêtes du 250e anniversaire de l'érection de la première église qui allait se mettre en branle à l'été, du 23 juin au 1^{er} juillet. Fins préparés par l'organisateur de la soirée Yves Laflamme, nos dignes représentants y sont allés d'une prestation des plus convaincantes, enchaînant chansonnettes du folklore, entrevues et danses carrées à un rythme soutenu. L'animateur Louis Bilodeau a dû besogner pour cadrer tout ce débordement de contenu dans le cadre de l'émission d'une heure.

PAR ORDRE D'APPARITION

En ouverture avec la ritournelle du 250^e



LOUIS-MARIE GARANT, LOUIS BOISSONNEAULT, JOSEPH-AIMÉ BLAIS

Chanson à répondre: Les Voyelles



YVES LAFLAMME, organisateur de la soirée
Vidéo de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



Texte: **DENISE LAMONTAGNE** Narrateur: **LOUIS BILODEAU**

La vidéo est tournée en extérieur en grande partie. L'hiver ne rend pas justice à la plaine qui berce Saint-François au pied des monts Notre-Dame. Trois clips en usine chez Garant, Meubles Morigeau et ce qui est maintenant aujourd'hui Produits Métalliques Roy reflètent très bien le caractère industriel de la municipalité. On y parle de ses institutions religieuses, de ses écoles (hé oui! le couvent était encore en fonction), de ses nombreuses activités communautaires, dont feu Carnaval d'hiver qui ont provoqué la construction du Centre des loisirs, d'un terrain de jeux et d'une piscine. «Il va sans dire qu'on sait se divertir sagement et que l'esprit de participation est très vivant. Tout cela fait qu'on est heureux de vivre à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dans le comté de Montmagny... Nul doute que cette population a su conserver le riche patrimoine culturel et folklorique de nos ancêtres», dira Louis Bilodeau.

Chanson à répondre: La Cotillette



M. HUBERT THÉRIAGE

Chanson: La Gobinois



MME GÉRARD MORIN

Entrevue avec le maire Jacques Dumas



«La collaboration et le dialogue existent.» Le maire Jacques Dumas y parle de la richesse de l'agriculture et d'une certaine contrainte pour le développement de la Municipalité d'être en zone verte. Il aborde avec fierté les entreprises qui cumulaient à l'époque un chiffre d'affaires de 30M\$ pour une population de 1850, des entreprises «tous créées par des types d'ici», et l'opportunité de posséder pour son développement une réserve d'eau de «25 millions de gallons». *Entrevue avec le curé Germain Laplante*



redécouvrir le passage de leur communauté

Soirée canadienne

Arrivé seulement depuis un an et demi, le curé Germain Laplante disait de sa paroisse qu'elle était la plus belle de Sainte-Anne [diocèse] sous peine de se la faire enlever. Avec les valeurs ancestrales conservées par sa population, «un curé ne peut pas demander davantage». [Le curé Laplante après son décès en 2012 laissera un legs important à sa paroisse d'adoption.]

Chanson



MME RENÉE DUMAS

Danse carrée



Calleur: M. YVES LAFLAMME

Présentation des musiciens



BENOÎT LAFLAMME, guitare



RÉAL NOËL, accordéon



DENIS LAFLAMME, guitare

Chanson à répondre: Un vieillard



M. JEAN-MARIE GARANT

Chanson à répondre: Mon p'tit docteur



MME MARGUERITE CORRIVEAU

Chanson à répondre



M. ROSAIRE LAFLAMME



MME DIANE MORIN

Entrevue avec M. JOSEPH-AIMÉ BLAIS, président des fêtes du 250^e



Pas superstitieux, le président parle de son comité formé de 13 personnes; il aborde la programmation des fêtes qui se dérouleront du 23 juin au 1^{er} juillet 1979; il présente quatre des 21 hôtes à l'accueil:

Suite à la page 20

~ Soirée canadienne ~



MARTHE BOULET



MANON SIMARD



MARTINE BOULET



CÉLINE ALLAIRE

Il invite les anciens qui ont quitté la paroisse à venir se joindre à la fête; remet le livre Chroniques de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, écrit par deux de ses fils, Louis-Philippe Bonneau et Robert Lamonde.

Chanson à répondre

M. JOSEPH-AIMÉ BLAIS

Au violon et à la chanson



MME GEORGES BONNEAU, doyenne de la soirée

Entrevue avec Mme et M. Georges Bonneau



C'est là qu'on apprendra qu'elle est accompagnée de son «Saint-Homme» pour qualifier sa grande patience à l'attendre parce que de son propre aveu «je parle beaucoup».

Une déclamation sur son bon mari

MME GEORGES BONNEAU

Chanson à répondre: J'ai 80 ans passés

MME GEORGES BONNEAU

Chanson à répondre



MME OMER SIMARD

Chanson à répondre:

En revenant de faire des emplettes



M. LOUIS BOISSONNAULT

Danse carrée



Calleur: M. YVES LAFLAMME

LAURENCE HALLÉ TA

IMPÔT 2018

Je serai à la Maison de la Paroisse tous les mardis et jeudis de 18h30 à 21h du 1^{er} mars au 30 avril.

Pour me rencontrer en dehors de cet horraire, me contacter au numéro suivant:

Tél.: 418-998-1098

Soirée canadienne à nouveau dans nos foyers

Qui l'eût cru ? Soirée canadienne s'invite à nouveau dans les chaumières de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud comme elle le faisait si bien dans les années '70 pour animer le samedi soir, juste avant la partie de hockey. Cette fois, c'est à l'initiative de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qu'elle se rappelle à la mémoire de ceux qui ont vécu cette époque pas si lointaine.

✍ par Raynald Laflamme

Grâce à l'initiative de M. Louis-Marie Garant, une version numérique de l'émission dédiée à la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et diffusée en 1979 est maintenant disponible à tous ceux qui souhaitent en conserver un souvenir tangible. Une clé USB contenant deux formats vidéo pouvant être joués sur un ordinateur, les formats .mov et .m4v, est remise avec chaque adhésion à la Société. Pour en devenir membre, il en coûte 20\$ annuellement. Pour supporter davantage l'organisme dédié à notre patrimoine, les dons sont acceptés.

Tous les foyers de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ont reçu une feuille circulaire à cet effet invitant la population à souscrire nombreux en remplissant le formulaire et en le retournant avec un chèque fait au nom de Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Vous pouvez l'acheminer à l'adresse suivante: **534, chemin Saint-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud QC G0R 3A0.**

L'Écho de Saint-François vous invite à appuyer cette initiative d'une communauté en action. 📍



Monyvill enr.

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Caméra de drain
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 yvonmont@globetrotter.net
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Place à la musique



Soirée canadienne, ayant pour thème le folklore canadien-français, était une émission télé d'une heure produite à CHLT Sherbrooke de 1960 jusqu'en 1983. Au total 987 émissions ont été enregistrées et près de 1 300 localités visitées. Il ne reste plus aucune émission noir et blanc des années 1960 en raison d'un incendie. Il subsiste uniquement des émissions couleur filmées entre 1972 et 1983. De nouvelles rediffusions d'émissions complètes ont toujours cours sur la chaîne Prise 2 du Groupe TVA qui en détient toujours les droits. Le faire-valoir de ses soirées canadiennes, l'animateur Louis Bilodeau s'est éteint le 27 novembre 2006 à l'âge de 81 ans. À Sherbrooke, l'Autoroute 610 porte son nom et son visage est immortalisé sur une murale de 120 pieds en présence de 29 autres personnalités du monde culturel de l'Estrie réunies pour souligner le 50^e anniversaire de CHLT-TV. La murale est située sur la rue Frontenac devant le Musée de la nature et des sciences. 📍

Source : Wikipédia

Photo : <http://murirs.qc.ca/project/il-etait-une-fois-dans-lest/>

Les mentions de l'étape 2

par Élisanne Morin et Annie Lamonde

Le 12 mars dernier, les élèves se sont réunis dans le gymnase de l'école pour la remise des mentions de l'étape 2. Voici les gagnants dans les différentes catégories.

Comportement: Roxanna Paré, Dalie Lemieux, Raphaël Coulombe, Édouard Gendron, Marguerite Montminy, Annie Lamonde, Alexis Théberge, Emika-Jade Roussel et Noam Allaire.



Amélioration: Nathan Gendron, Gabrielle Bilodeau, Kelly-Anne Deladurantaye, Gabrielle De Billy, Logan-Fenix Roussel, Juliette Jean, Mégane Lamonde et Léa Bois.



Persévérance: Noam Allaire, Alison Lepage, Émilie Dugas-Jean, Mathias Bouffard, Marie-Laurence Thibaut, Maude Sénéchal, Olivier Caron, Delphine Dubé et Emika-Jade Roussel.



Performance: Louis-Félix Morin, Antoine Chabot, Émilie Proux, Shalom L'Archer, Norah Gendron, Mathilde Roy, Anabelle Buteau et Thierry Lemieux.



Félicitations à tous ces élèves!

L'activité privilège

Le 1^{er} mars, juste avant la relâche, les élèves ont pu avoir un après-midi plein air. Il y a eu de la raquette, de la glissade, du patin sur la patinoire, du souque à la corde et pour finir ils ont dégusté un bon chocolat chaud. Pour commencer, le groupe qui faisait de la raquette s'est dirigé dans le champ vers la rivière. La glissade s'est faite sur la grosse montagne de neige derrière la patinoire. Des parents sont venus aider les professeurs à attacher les patins et accompagner aux différentes activités. Ce fut de magnifiques moments ensemble!



Tutorat dans la classe de 1^{re} année

par Benjamin Émond

Les élèves de 5^e et 6^e année font du tutorat avec les 1^{re} année. Qu'est-ce que le tutorat en lecture? Le tutorat, c'est de la lecture accompagnée par un élève plus vieux, les élèves de 1^{re} année lisent de petits textes durant 20 minutes 4 fois dans le cycle de 9 jours pour améliorer leur fluidité à lire. Cela peut aussi les aider dans leur compréhension à lire des histoires. Les élèves aiment rendre service auprès des plus petits.

De la lutte dans nos cours d'éducation physique



par Élisanne Morin et Annie Lamonde

Dans nos cours d'éducation physique, nous avons pratiqué la lutte deux conte deux. Voici les finalistes et les champions dans chaque classe.

Finalistes: Norah Gendron, Lily-Rose Morin, Gabrielle Bilodeau, Sarah-Mai Allaire, Étienne Pelletier et Florence Picard.

Champions: Nathan Laliberté, Louis-Félix Morin, Zachary Boissonneau, Édouard Goupil, Mathilde Roy et Louis St-Pierre. Bravo à ces élèves!

Le retour de la robotique à l'école

par Marguerite Montminy

Cette année encore, plusieurs élèves de notre école peuvent faire de la robotique.

Les élèves de 4^e et 5^e année réaliseront différents défis et une mission plus difficile. De plus, ils travaillent en équipe avec les plus petits. Les élèves de 4^e année ont aidé les élèves de 1^{re} année. Des jeunes de 5^e année ont accompagné les maternelles. Madame Florence Couillard, leur stagiaire, les a aussi guidés. En équipe, ils ont réalisé des objets avec des blocs en suivant un plan. Ensuite, ils ont placé



des mécanismes pour que les objets bougent. Ils ont finalement programmé le tout à l'ordinateur. Les élèves aiment construire et travailler à l'ordinateur. Bravo à nos futurs programmeurs!

Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslbc@videotron.ca



Transport Adapté
« Vieux Quai »



C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056



Les produits métalliques Roy
Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com
Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Histoire et patrimoine d'ici

✍ par Jacques Boulet

Le 3 juillet 1901 douze contribuables de la paroisse de Saint-Pierre de la rivière-du-Sud décident de fonder une compagnie: La compagnie d'aqueduc de Saint-Pierre afin de s'approvisionner en eau. Johnny Blais, Joseph Letourneau, Stanislas Blais, Édmond Blais, Alexandre Blais, Énoch Iespérance, Alphonse Baudouin, Michel Cloutier, Georges Blais, Xavier Lavallée, Daniel Hamel, Zéphirin Cloutier signent le document et choisissent Zéphirin Cloutier comme président et gérant de leur nouvelle compagnie.

Par la suite dans un contrat signé par le notaire Wilfrid Guay le 21 janvier 1902, la compagnie obtient le droit de s'approvisionner en eau dans la petite rivière qui coule sur la terre de monsieur Alphonse Beaudouin, un des cofondateurs de la compagnie. Dans ce dernier contrat il est spécifié que la compagnie peut y construire toutes les installations nécessaires pour y puiser et acheminer l'eau à ses futurs clients. Néanmoins aucun autre document ne nous informe sur l'avancement des travaux pendant les deux années suivantes; et ainsi il nous est difficile de savoir pourquoi la compagnie décide de chercher une autre source d'approvisionnement en eau.

Le 3 août 1905, dans un contrat rédigé par le notaire Arthur Martineau, la compagnie d'aqueduc de Saint-Pierre, par l'entremise de son gérant, monsieur Zéphirin Cloutier signe une convention avec messieurs Olivier et Eugène Tremblay pour obtenir le droit de puiser l'eau dans la rivière Morigeau à Saint-François, dans la partie qui se trouve en haut de leurs moulins, dans les environs des chutes¹. Soucieux de s'assurer qu'il y aura toujours suffisamment d'eau pour alimenter leurs moulins les sieurs Tremblay font inscrire au contrat que la grosseur du tuyau de prise d'eau ne doit pas dépasser 5 pouces de diamètre. Pour obtenir ce précieux droit la compagnie d'aqueduc de Saint-Pierre doit déboursier 500,00 \$ sur-le-champ.

¹ En 1905, les sieurs Tremblay possédaient tous les moulins construits au canton Morigeau dont l'ancien moulin banal de la seigneurie et ainsi étaient les premiers bénéficiaires de l'eau de cette rivière.

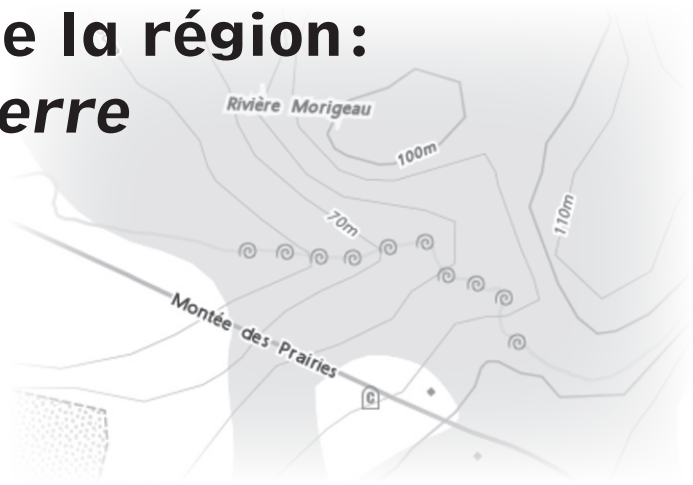
Le premier aqueduc de la région: L'aqueduc de Saint-Pierre

Les infrastructures sont mises en place : Un barrage en ciment bloque le flux de l'eau en haut des Grandes Costes entre deux hautes parois rocheuses assez rapprochées et occasionne ainsi la retenue d'une grande quantité d'eau sans cependant inonder les berges de la rivière. L'endroit choisi pour la construction de ce barrage est si bien choisi que le barrage de ciment ne mesure pas plus de 20 pieds en longueur et 10 pieds en hauteur. Le tuyau de la prise d'eau est ancré au bas de cette structure d'où il commence sa course. Au-dessus de ce barrage, la compagnie étend une passerelle supportée par des rails de chemin de fer afin de permettre la libre circulation de ses employés. En premier lieu destinée aux travailleurs cette passerelle a permis pendant de nombreuses années aux amateurs de plein air de contempler de beaux paysages naturels, aux amoureux de s'isoler et aux baigneurs de rejoindre en bas des chutes de grands et profonds bassins ou il est toujours agréable de se rafraîchir. Ces structures furent démolies autour des années 1870.

Les tuyaux de fonte, dont certains tronçons sont encore sur les lieux, descendent les côtes en suivant le tracé de la rivière elle-même pour bifurquer vers l'est en traversant les lots 267, 265, 256, 253, 252, 251, 227, 233, 234 à Saint-François, et ainsi rejoindre les lots des cultivateurs du rang sud de la paroisse de Saint-Pierre avant de parvenir au village et alimenter en eau pendant de nombreuses années tous les abonnés qui se rencontrent sur son parcours. Les droits de passage pour traverser tous ces lots ont été obtenus par entente verbale et non par contrat notarié². Au contraire monsieur Ludger Dumas, propriétaire du lot 268 en haut des Côtes à Saint-François sur lequel le barrage est bâti a obtenu par contrat³ 25\$ afin d'accorder à la compagnie d'aqueduc de Saint-Pierre le droit de circuler sur son terrain et de faire les réparations nécessaires aux tuyaux d'aqueduc déjà installés pourvu qu'il ne fasse pas plus de dommage que par le passé (sic).

² Cette précision est écrite dans le contrat de vente de l'aqueduc du 26 octobre 1966.

³ Arthur Martineau, 11 août 1909.



Pour sa part, la municipalité de Saint-François qui désire depuis les années 1890 offrir cette même commodité à ses concitoyens vivants dans le village se voit offrir par la compagnie de monsieur Zéphirin Cloutier au début de 1913 la réalisation d'un aqueduc qui desservirait les agglomérations des quatre chemins et du village. Le 28 mai 1913 le conseil municipal, en réunion spéciale présidée par son maire monsieur Cléophas Morin, accepte d'emblée cette généreuse proposition considérant que monsieur Z. Cloutier assume tous les frais de cette installation et n'exige que l'exclusivité du réseau et l'exemption de taxes pendant vingt-cinq ans.

Ainsi à compter de 1913, les municipalités de Saint-Pierre et Saint-François puisent leur eau potable à la même source sans se douter que quelque cinquante ans plus tard elles devront se concerter pour affronter et résoudre le même problème d'approvisionnement en eau à des frais beaucoup plus considérables.

En effet dès le début des années 1950 de fréquentes plaintes de baisse de pression et de manque d'eau à certaines heures parviennent aux municipalités de Saint-Pierre et de Saint-François. En 1956 la corporation municipale de Saint-François achète de la compagnie Zéphirin Cloutier le réseau d'aqueduc installé à Saint-François alors que la municipalité de Saint-Pierre achète en 1966 le réseau d'aqueduc de la compagnie d'aqueduc de Saint-Pierre installé à Saint-François et à Saint-Pierre. À cette date ces deux réseaux d'aqueducs sont si défectueux qu'ils vont causer bien des maux de tête aux administrateurs de ces deux municipalités pendant de nombreuses années.

Aujourd'hui l'eau potable parvient aux citoyens de Saint-François et de Saint-Pierre en provenance de la même source d'approvisionnement qu'en 1905, à savoir de la rivière Morigeau, après la construction d'un barrage gigantesque et d'une usine moderne réalisée grâce à des ententes entre ces deux mêmes municipalités, le gouvernement du Québec et de nombreux fournisseurs. ☪



2 JUILLET AU 15 AOÛT 2019



De la maternelle jusqu'à 14 ans.

Inscription en ligne : www.gidigo.com/u/munistfrancois/activities/session

Période d'inscription régulière : dès maintenant jusqu'au 14 avril à 23 h 59

Les inscriptions régulières s'adressent seulement qu'aux résidents de St-François

Période d'inscription tardive : à compter du 15 avril

Notez qu'à compter du 15 avril, les tarifs vont augmenter de 50\$. Les non-résidents pourront s'inscrire lors de cette période.

Camp de jour	
1 enfant	200 \$
2 ^e enfant	150 \$
3 ^e enfant	100 \$
4 ^e enfant	100 \$
Par semaine	45 \$

Service de garde	
Tout l'été matin & soir 1 enfant	150 \$
Tout l'été matin & soir 2 ^e enfant	125 \$
Tout l'été matin & soir 3 ^e enfant	100 \$
Tout l'été matin ou soir 1 enfant	85 \$
Par semaine matin et soir	20 \$
Par semaine matin ou soir	12 \$



Le transport en autobus n'est pas inclus dans le coût d'inscription pour le camp de jour. Un tarif de **80\$ / enfant** sera chargé à ceux qui souhaitent utiliser ce service. Un minimum de 20 inscriptions est nécessaire pour offrir ce service.

PAIEMENT

Vous pouvez payer en argent comptant ou par chèque

1^{re} possibilité : Faire un chèque postdaté au 17 juin

2^e possibilité : Faire 3 chèques postdatés au 17 avril, 17 mai et 17 juin

Les chèques doivent être fait au nom de : Municipalité de Saint-François

Vous pouvez envoyer votre paiement par la poste ou en personne au :
534 Chemin Saint-François Ouest, Saint-François, G0R 3A0

INFORMATION

loisirs@stfrancois.ca ou 418-259-7228 # 202

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Au verso de cette page



PROCÉDURE INSCRIPTION EN LIGNE

1. Taper www.qidigo.com dans la barre d'adresse de votre navigateur préféré. Veuillez noter que les versions d'Internet Explorer 9 et antérieures ne sont pas supportées
2. Cliquer sur le bouton en haut à droite « Mon compte »
3. Pour une inscription rapide, cliquer sur « Inscription avec mon compte Facebook » ou « Inscription avec mon compte Google ». Suivre les instructions données par chacun des sites externes.
4. Pour une inscription classique, entrer votre adresse courriel ainsi qu'un mot de passe de minimum 8 caractères. Cliquer ensuite sur le bouton rouge « Go! ».
5. Entrer vos informations personnelles (prénom, nom de famille, date de naissance, sexe et numéro de téléphone). Cliquer ensuite sur le bouton bleu « Suivant ». Veuillez noter que les informations demandées à cette étape sont relatives au propriétaire du compte, donc vous-même. Si vous désirez inscrire votre enfant ou un autre membre de votre famille, vous pourrez le faire dans une étape ultérieure.
6. Entrer vos informations concernant votre adresse civique. Cliquer ensuite sur le bouton bleu « Suivant ».
7. Créer les membres de votre famille en entrant leurs informations personnelles. Cliquer ensuite sur le bouton bleu « Suivant ». Veuillez noter que cette étape est optionnelle
8. Ajouter une photo à votre profil en cliquant sur le bouton « Sélectionner une image ». Cliquer ensuite sur le bouton bleu « Suivant ». Cette étape est optionnelle. Procédure d'inscription à une activité sur Qidigo.
9. En cliquant sur la loupe dans le haut à gauche, inscrivez camp de jour 2018 ou piscine 2018
10. Trouver l'activité dans la page de résultat de recherche. Cliquer sur le bouton gris « Voir plus » sur un des groupes qui s'offrent à vous.
11. Choisissez l'offre que vous désirez ainsi que le membre de votre famille qui s'inscrit à cette activité. Veuillez noter que si la personne ne correspond pas aux critères de l'activité établis par l'organisme, vous ne pourrez-vous inscrire.
12. Cliquer sur votre panier et valider la commande en cliquant sur le bouton rouge « Étape Suivante »
13. Choisir l'option de paiement hors ligne et cliquer sur le bouton rouge « Payer ».

Aucun paiement ne se fait en ligne



Cette année encore, la municipalité offre la chance aux enfants de 16 ans et moins de suivre des cours de natation certifiés par la Croix-Rouge et donnés par des moniteurs qualifiés. Une façon intéressante d'offrir à votre enfant la chance de développer ses habiletés dans l'eau, ses techniques de nage, de parfaire leurs connaissances sur la sécurité aquatique.

Tous les cours auront lieu le lundi et jeudi matin en avant-midi. Les heures de chaque groupe seront confirmées lorsque la période d'inscription sera terminée.

Début des cours : jeudi 4 juillet

Fin prévue pour les cours : lundi 29 juillet

Durée des cours : Préscolaire, junior 1 : 30 minutes & Junior 2 à 10 : 45 minutes

Tarif: Préscolaire, junior 1: 45\$ & Junior 2 à 10: 55\$

Information : loisirs@stfrancois.ca ou 418-259-7228 # 202

Inscription en ligne : <https://www.qidigo.com/u/munistfrancois/activities/session>

Procédure d'inscription au verso

PROCÉDURE INSCRIPTION EN LIGNE

1. Taper www.qidigo.com dans la barre d'adresse de votre navigateur préféré. Veuillez noter que les versions d'Internet Explorer 9 et antérieures ne sont pas supportées
2. Cliquer sur le bouton en haut à droite « Mon compte »
3. Pour une inscription rapide, cliquer sur « Inscription avec mon compte Facebook » ou « Inscription avec mon compte Google ». Suivre les instructions données par chacun des sites externes.
4. Pour une inscription classique, entrer votre adresse courriel ainsi qu'un mot de passe de minimum 8 caractères. Cliquer ensuite sur le bouton rouge « Go! ».
5. Entrer vos informations personnelles (prénom, nom de famille, date de naissance, sexe et numéro de téléphone). Cliquer ensuite sur le bouton bleu « Suivant ». Veuillez noter que les informations demandées à cette étape sont relatives au propriétaire du compte, donc vous-même. Si vous désirez inscrire votre enfant ou un autre membre de votre famille, vous pourrez le faire dans une étape ultérieure.
6. Entrer vos informations concernant votre adresse civique. Cliquer ensuite sur le bouton bleu «Suivant»
7. Créer les membres de votre famille en entrant leurs informations personnelles. Cliquer ensuite sur le bouton bleu « Suivant ». Veuillez noter que cette étape est optionnelle
8. Ajouter une photo à votre profil en cliquant sur le bouton « Sélectionner une image ». Cliquer ensuite sur le bouton bleu « Suivant ». Cette étape est optionnelle. Procédure d'inscription à une activité sur Qidigo.
9. En cliquant sur la loupe dans le haut à gauche, inscrivez camp de jour 2018 ou piscine 2018
10. Trouver l'activité dans la page de résultat de recherche. Cliquer sur le bouton gris « Voir plus » sur un des groupes qui s'offrent à vous.
11. Choisissez l'offre que vous désirez ainsi que le membre de votre famille qui s'inscrit à cette activité. Veuillez noter que si la personne ne correspond pas aux critères de l'activité établis par l'organisme, vous ne pourrez-vous inscrire.
12. Cliquer sur votre panier et valider la commande en cliquant sur le bouton rouge « Étape Suivante »
13. Choisir l'option de paiement hors ligne et cliquer sur le bouton rouge « Payer ».

Aucun paiement ne se fait en ligne

*Activité offerte aux résidents de
Saint-François seulement*



30 minutes de jeu ● Possibilité de faire deux jeux
5\$ par personne / jeu ● 6 personnes à la fois par jeu

Inscription en ligne : <https://bit.ly/2Jw2YfC>
Information : loisirs@stfrancois.ca ou 418-259-7228 # 202

 **Défi-Évasion** 
4 mai de 11 h à 16 h sur le site des loisirs



Félicitations Béatrice!

(R.L.) La Sudfrancoise Béatrice Buteau a eu l'honneur de représenter la région de Chaudière-Appalaches en patinage artistique lors de la 54^e finale des Jeux du Québec, qui avait lieu à Québec le 4 mars dernier. Inscrite en classe Juvénile Dames C, elle s'est classée 32^e place, 22 points derrière la médaillée d'Or, Maude Frappier de la région Richelieu-Yamaska. *L'Écho de Saint-François* se joint à ses parents, Sonia Girard et Dominique Buteau, pour lui témoigner la fierté de la communauté sudfrancoise d'avoir été leur représentante aux Jeux du Québec. Félicitations Béatrice! ❖

La Fête de la fidélité 2019 sera célébré à Saint-François

La fête de la fidélité pour les paroisses de Saint-Pierre, Saint-François et Berthier-sur-Mer se tiendra cette année le dimanche 9 juin à compter de 10 h 00 en l'église de Saint-François.

Le grand congé de la fête de Pâques est une excellente occasion pour discuter en famille d'un anniversaire de mariage qui sera célébré en 2019.

Nous invitons les familles à réserver cette date à leur agenda afin de faire partie de cette belle fête de la fidélité. Pour information à Saint-François : Nicole Gendron au 418-259-2213. ❖



Thibault

MONTMAGNY LA POCATIÈRE

418 248-7122

418 856-2621

www.thibaultgm.com



COMMERCIAL ÉLITE

500, av. St-David, Montmagny
418 248-7122

505, av. de la Grande-Anse, La Pocatière
418 856-2621

VASTE SÉLECTION DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION
Votre concessionnaire de confiance!



Francis Fréchette
Président



Stéphane Coulombe
Directeur des ventes
Véhicules neufs



Éric Demers
Directeur des ventes
Véhicules d'occasion



Éric Thiboutot
Conseiller aux ventes



François Gagnon
Conseiller aux ventes



Louis Laliberté
Conseiller aux ventes



Guillaume Fortin
Conseiller aux ventes



Martin Fournier
Directeur commercial

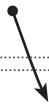


Guyaume Bélanger
Préposé à la livraison

2019

Avril

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1 Séance du conseil	2	3	4	5 Reprise du Chapelet Chapelle des Prairies 19 h 	6
7 Journée mondiale de la santé Semaine nationale de l'action bénévole	8 Le Comité d'embellissement se réunira à 19 h 	9 Réunion des Fermières 13h30	10 	11 C'EST ENCORE LE TEMPS DES SUCRES! FADOQ Saint-François Journée à la cabane à sucre 11 heures	12  Bac bleu	13
14 Semaine nationale du don d'organes et de tissus 	15	16	17 Tombée du journal 	18	19 VENDREDI SAINT 	20
21 JOYEUSES PÂQUES! 	22 Jour de la Terre	23	24	25	26 Messe Chapelle des Prairies 19 h  Bac bleu	27 ÉCOLE La Francolière Cueillette de bouteilles et cannettes 9h à 14h 
28	29	30 				Tournoi de Charlemagne 13 heures Maison de la paroisse



**Soyez
prudents!**

RESUMÉ DU PROCES-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 4 mars 2019, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents, mesdames Huguette Blais, Sandra Proulx et Chantal Blanchette, messieurs Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin et Yves Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 4 FÉVRIER 2019

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 février 2019 a été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 février 2019 soit adopté tel que déposé.

REVENUS FÉVRIER 2019

Fax.....	4,00
Permis	220,00
Loyers	2675,00
Location de salle	175,00
Bar.....	412,25
Tournoi hockey	1072,45
Muni. St-Pierre, Cap.-intérêts Hon. Eau potable	5894,05
Subvention Pavillon Bédard	28800,00
Jacques et Raynald Morin, redevances carrière	1450,00
Claude Simard, redevances carrière.....	2197,62
Carrières Rive-Sud, redevances carrière	8392,00
TOTAL :	51 292,37

COMPTES A PAYER MARS 2019

Véronique Noël, remb. factures (Loisirs)	665,57
Praxair, oxygène + location réservoir (usine filtration)	1153,71
École La Fancolière, location gymnase (badminton)	420,00
Postes Canada, frais de poste	36,99
Hydro-Québec,	
Usine filtration	6982,10
Poste surpresseur St-Pierre	397,65
Poste Ass. Morigeau	285,20
Parc Olivier Tremblay	60,01
Enseigne 4-chemins	204,53
Caserne incendie	744,90
Garage.....	1343,81
2e rue Est	88,21
Climatisation Loisirs.....	310,68
Pav. Bédard	137,11
Maison Paroisse	2524,34
Poste Ass. village	1960,38
Compteur d'eau St-Pierre	32,15
Centre des Loisirs	1885,46

Éclairage public	823,99	17780,52
Bell Mobilité, Iphones bureau, Loisirs, Garage		332,08
Vidéotron,		
Bureau municipal.....	274,99	
Garage.....	98,14	
Usine filtration	100,44	
Bibliothèque.....	78,53	
Loisirs	145,22	697,32
VISA,		
Google	20,00	
Itunes	64,81	
Uline, poubelles, extensions, supports, etc.	1398,77	
Maxi, tournoi d'hockey	513,56	
Socan	190,41	
Microphone (Loisirs).....	385,14	
Location jeu gonflable acompte (Foire au village).....	607,88	
Ikea, meuble (Bar Loisirs)	281,70	3462,27
Ministre Revenu Québec, remise de février 2019		12707,72
Revenu Canada, remise février 2019		5223,13
CARRA, remise février 2019		417,73
CARRA, quote-part régime 2019		3069,00
La Fabrique, loyer mars 2019 Bibliothèque du Rocher		350,00
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire février 2019		25,00
MonBuro,		
Contrat photocopieur	94,41	
Carte mémoire (Garage)	59,75	
Papeterie bureau	419,02	573,18
L'Écho St-François, publication janvier et février 2019		2908,87
Transport Vieux Quai, transport janvier 2017.....		339,09
MRC de Montmagny,		
Vidange fosse supplémentaire	408,00	
Tonnage janvier 2019	1143,01	
Mutations 2018	184,00	
Travaux cours d'eau Corriveau branche 1 et 5	7026,39	
Entente inspecteur.....	1602,00	10363,40
Gaudreau Environnement,		
Collecte vidanges janvier 2019.....	5571,75	
Surcharge carburant janv. à déc. 2018	137,92	5709,67
Tetra Tech QI, hon. Prof. ravinement.....		6208,65
Info Page, IPA service incendie		136,82
Propane GRG, 419,3 litres propane Caserne incendie.....		237,68
Unibéton, 271,18 tm à 23,50\$ sable et sel 12%		7327,13
Monyvill,		
2224 m³ transport neige à 0,90\$	2001,60	
12 hrs trottoirs à 83\$	996,00	
Location remorque 2 à 75\$	150,00	3718,96
Sel Warwick, sel à glace en vrac		4175,37
Les Equipements Pierre-Paul Beaulieu, pièces souffleur		606,31
MS2 Contrôle, déplacement caméra (Loisirs)		364,61
Air Liquide, location bouteilles		23,84
Réal Huot, tuyau de cuivre.....		266,72
Spécialité Ressort, pièce souffleur		14,46
Service d'Equipements GD, pièces camion Ford		2313,44
Macpek, pièce camion Freightliner et machinerie		389,61
Camions Globocam Québec et Lévis, pièce camion Freightliner.....		127,04
Robitaille Equipement inc., couteaux et peignes.....		3325,08
René Samson, changer « ballast » + ampoules usine filtration.....		548,09
Atlantis Pompe, boyau et adaptateur usine filtration		132,34
Ozogram, pompe doseuse usine filtration		2765,15
Philippe Gosselin & Ass.		
1546,7 litres à 0,7741 huile chauffage Maison Paroisse	1376,60	
1782,8 litres à 0,7760 huile chauffage Loisirs.....	1589,82	
759,0 litres à 0,7741 huile chauffage Garage	675,53	
6669,1 litres à 1,0175 diesel	7800,85	

2095,7 litres à 1,0620 diesel	2558,92	14001,72
Praxair, 1766 m³ à 0,3142 oxygène usine filtration	649,81	
Journal l'Oie Blanche, publicité souper cabane à sucre	356,43	
Microbrasserie Côte-du-Sud, bière	500,66	
Collège Dina-Bélanger, course du Grand Défi Pierre Lavoie	100,00	
Bibliothèque du Rocher, contribution 2019	5000,00	
Soc. Conservation du Patrimoine, contribution 2019	1500,00	
Commission Scolaire Côte-du-Sud, zone à risque	333,43	
Service de Réparation JP, pièces et réparation équipements	1958,04	
Pages Jaunes, publicité	115,03	
Pagenet, téléavertisseurs	80,14	
Aquatech, opération eau potable et eaux usées	9772,87	
AGAT Laboratoires, analyses eau potable et usée	1249,55	
Javel Bois-Francis, chlore	762,10	
Les Editions Juridiques FD, mise à jour Officiers municipaux	77,70	
Dépanneur Servi-Express, essence	433,58	
Pièces d'Autos Carquest, pièces équipements	338,60	
Pièces d'Autos GGM, pièces équipements	1563,33	
AVANTIS, matériel divers		
Maison Paroisse	4,03	
Loisirs (Bar)	492,85	
Voirie	418,56	915,44
Félix Paré, remb. cellulaire février 2019	25,00	
Jocelyne Noël, entretien bureau février 2019	120,00	
Plomberie Chauffage D.Roy Lyva, changer toilettes M. Paroisse	1414,66	
Réjean Pellerin, remb. facture lave-glace	5,74	
Bossé & Frère,		
Pièce souffleur	1066,85	
Pièce équipement	137,97	1204,82
Service d'Équipements GD, pièces camion Freightliner	2014,03	
Philippe Gosselin & Ass.,		
1849,3 litres à 0,8061 huile chauffage Garage	1713,96	
830,4 litres à 0,8201 huile chauffage Loisirs	782,99	
3659,5 litres à 1,048 diesel	4409,48	6906,43
Postes Canada, envoi journal l'Echo + circulaires	336,08	
MRC de Montmagny, accès internet haute vitesse	222,00	
Régie Gestion Mauricie, enfouissement janvier 2019	3097,43	
Dicom Express, envoi colis	17,28	
Supérieur Propane, location cylindre	4,60	
Comairco, pièces diverses usine filtration	1802,66	
Performance GP Montmagny, pièce	40,47	
TOTAL :	155 736,18	

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes de mars 2019.

Je soussigné, Rémi Montminy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le rapport 2018 du service de sécurité incendie nous a été transmis il y a quelques jours et une copie a été remise à chacun des élus.

Ce rapport est en lien avec le schéma de couverture de risque et nous permet de savoir où notre service incendie se situe dans l'atteinte des objectifs.

Après avoir pris connaissance de ce document et si le Conseil municipal est d'accord avec celui-ci, nous devons l'adopter par résolution et faire parvenir une copie de la résolution à M. Charles Gauthier, responsable en sécurité incendie à la MRC de Montmagny.

Est-ce que la Municipalité accepte le rapport tel qu'il lui est présenté?

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont responsables de certaines actions au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont tenues de présenter annuellement un rapport sur la sécurité incendie aux MRC et ces dernières doivent le présenter au ministère de la Sécurité publique par la suite;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil municipal a pris connaissance des données du rapport incendie 2018 et qu'il l'adopte tel quel.

QUE le rapport et la résolution soient transmis à la MRC de Montmagny.

ADOPTION DU RÈGLEMENT POUR LES FRAIS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BRANCHES 1 ET 5 DU COURS D'EAU CORRIVEAU

À la séance régulière du 4 février 2019, un avis de motion a été présenté et un dépôt de projet de règlement a été déposé afin de pouvoir, ultérieurement, adopter par règlement les frais des travaux d'entretien des branches 1 et 5 du cours d'eau Corriveau.

Ce règlement est pour l'imposition d'une taxation spéciale pour l'entretien et l'aménagement des branches 1 et 5 du cours d'eau Corriveau qui sera répartie entre les cinq (5) propriétaires touchés. La lecture intégrale du règlement #260-2019 ne sera pas faite ici ce soir, mais il sera publié dans le journal l'Écho et sur le site internet de la Municipalité.

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'il soit statué et ordonné par règlement du Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et il est, par le présent règlement, statué et ordonné sujet à toutes approbations requises par la Loi, ce qui suit :

RÈGLEMENT N° 260-2019

TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LES BRANCHES 1 ET 5 DU COURS D'EAU CORRIVEAU

ATTENDU QUE des travaux d'entretien ont été faits dans la branche 1 du cours d'eau Corriveau à la hauteur des lots 4 105 747, 3 475 240 et 3 475 239 et dans la branche 5 du cours d'eau Corriveau à la hauteur des lots 3 475 201, 3 475 202 et 3 687 942;

ATTENDU QUE les travaux réalisés consistaient à nettoyer les branches du cours d'eau, à étendre du matériel et/ou le transporter;

ATTENDU QUE les travaux dans la branche 1 ont été réalisés par « Monyvill enr. » et qu'à la demande des propriétaires, ces derniers ont été faits à un taux au mètre bien défini;

ATTENDU QUE les travaux dans la branche 5 ont été réalisés par « Les Excavations Laurent & Frédéric Proulx. » et qu'à la demande des propriétaires, ces derniers ont été faits à un taux au mètre si étendu et à un autre si transporté;

ATTENDU QU'un avis de motion a été présenté à la séance spéciale du lundi 4 février 2019;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 260-2019 DE CE CONSEIL CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le Conseil décrète que des travaux d'entretien ont été réalisés dans les branches 1 et 5 du cours d'eau Corriveau à la hauteur des lots 4 105 747, 3 475 240 et 3 475 239 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour la branche 1 et 3 475 201, 3 475 202 et 3 687 942 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour la branche 5;

ARTICLE 3

Le Conseil décrète que les propriétaires concernés « Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Succession Yvonne Morin, Ferme Magi 2000 inc, ferme Oakfield S.E.N.C, ferme Renée Fiset et Fils inc et ferme Jean-Yves Gosselin » se verront imposer une taxe spéciale portant la mention « Travaux d'entretien dans la branche 1 du cours d'eau Corriveau » ou « Travaux d'entretien dans la branche 5 du cours d'eau Corriveau ». Cette dernière apparaîtra sur leur compte de taxes respectif de 2019.

ARTICLE 4

Le montant total des travaux pour la branche 1 s'élève à 745,20\$ et la répartition est la suivante :

MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS	304,63\$
SUCCESSION YVONNE MORIN	217,83\$
FERME MAGI 2000 INC	222,74\$

Le montant total des travaux pour la branche 5 s'élève à 6 281,19\$ et la répartition est la suivante :

FERME OAKFIELD S.E.N.C	2 671,41\$
FERME RENÉ FISET & FILS INC	2 972,79\$
FERME JEAN-YVES GOSSELIN INC	682,00\$

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

SÉCURITÉ CIVILE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE VOLET 2

En lien avec les travaux de mise à jour de notre plan de sécurité civile, l'Agence Municipale de Financement et de Développement des Centres d'Urgence 9-1-1 du Québec offre, dans le cadre de l'aide financière volet 2, une aide possible de 10 000\$.

Pour être en mesure de se prévaloir de cette aide, la Municipalité doit présenter une demande formelle et elle doit s'engager par résolution, à elle-même investir 2 000\$ en plus du 10 000\$. Toujours dans le volet 2, considérant que nous avons décidé de nous regrouper avec 11 autres municipalités de la MRC, nous pourrions recevoir un montant de 2 000\$ additionnel.

Est-ce que le conseil municipal accepte les exigences de l'agence 911 dans le cadre de la demande d'aide financière volet 2 et décide de présenter une demande d'aide?

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000\$, et confirme que la contribution de la Municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000\$;

Que la Municipalité atteste par la présente, qu'elle se regroupera avec les municipalités locales de St-Just-de-Bretenières (18005), Lac Frontière (18010), St-Fabien-de-Panet (18015), Ste-Lucie-de-Beauregard (18020), Ste-Apolline-de-Patton (18025), St-Paul-de-Montminy (18030), Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud (18035), Notre-Dame du Rosaire (18040), St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (18055), Berthier-sur-Mer (18065) et St-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues (18070) pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

Que la Municipalité autorise Rémi Montminy, Directeur général, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

**PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA),
DOSSIER D'INSTALLATION D'UN MONTE PERSONNE (À TITRE INFORMATIF)**

Lors de l'appel de projet 2018 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM), la Municipalité a procédé au dépôt du projet d'installation d'un monte personne dans la Maison de la Paroisse.

Plusieurs mois se sont écoulés sans retour à notre requête. Au grand étonnement du directeur, nous avons reçu une communication écrite dans les dernières semaines nous apportant une bonne nouvelle. En premier lieu, nous avons appris que le programme PIQM a été fermé lors de la récente réorganisation des programmes d'aide financière et a été remplacé par le Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA).

Ceci étant dit, cette réorganisation ne change en rien les modalités de l'aide financière. Il est encore possible de recevoir une aide de 80% du montant total du projet jusqu'à concurrence de 100 000\$. Le reste des frais doivent être assumés par la Municipalité.

Donc, nous avons été informés que notre demande d'aide avait été retenue et que nous devons, pour nous en prévaloir, procéder à quelques démarches et en voici un résumé:

Adopter par résolution le dépôt du projet, que la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMIDA, qu'elle s'engage à

payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue et qu'elle assumera tous les coûts non admissibles;
Procéder à la production de plans et devis finaux pour aller en appel d'offres, faire une mise à jour du montage financier, etc.
Le directeur a contacté l'architecte au dossier pour qu'il dépose une offre de service pour les mises à jour demandées.
Il faut compter 8 semaines après le dépôt des documents pour recevoir l'autorisation de procéder et le responsable du PRIMADA a confirmé que les travaux pourraient être exécutés en 2020.
Dossier à suivre...

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉS AMIE DES AÎNÉS, APPEL DE PROJETS 2019

Dans le même ordre d'idée, nous avons appris que l'appel de projets 2019 pour le même programme est lancé et la Municipalité a jusqu'au 15 mai 2019 pour déposer une demande.

Rappelons que ce programme soutient les municipalités engagées dans la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) pour l'amélioration, la rénovation ou la construction d'infrastructures utilisées par les personnes âgées et répondant à leurs besoins et attentes. Ils nous encouragent à présenter un projet qui favorisera la participation active de ces personnes et leur plein épanouissement chez elles, au sein de leur communauté.

Est-ce que le Conseil décide de présenter une demande d'aide pour l'appel de projets 2019 du PRIMADA?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité à un plan d'action MADA à jour ;

CONSIDÉRANT QUE dans ce plan d'action, plusieurs améliorations et actions sont ciblées et parmi l'une d'elles, les tables et chaises du local de l'âge d'or et de la vie active sont à remplacer parce que désuètes et trop lourdes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a à cœur le bien-être de ses aînés et veut les encourager à garder une vie sociale active;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de présenter une demande d'aide pour le remplacement des tables et chaises du local de l'âge d'or dans le cadre de l'appel de projets 2019 du Programme d'Infrastructures Municipalités Amie des Aînés (PRIMADA)

Que le formulaire de demande soit dûment rempli ;

Qu'une copie de cette résolution soit acheminée avec la demande ;

Que Rémi Montminy, Directeur général soit autorisé à signer tous les documents en lien avec cette demande d'aide.

PLAN TRIENNAL 2019-2022 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD (À TITRE INFORMATIF)

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud nous informe, par voie de communiqué, qu'elle a adopté son plan triennal pour 2019-2022. Ce plan indique si l'école demeure ouverte, si elle devient en transition ou si elle ferme.

Dans le cas de notre école primaire la Francolière, il n'y a pas d'inquiétude, elle demeure ouverte surtout que le nombre d'élèves va en croissant soit 102 pour 2019-2020, 111 pour 2020-2021 et 111 pour 2021-2022.

DOSSIER DE VENTE POUR TAXES IMPAYÉES (À TITRE INFORMATIF)

Dans les dernières semaines, le directeur a fait parvenir des lettres de rappel ainsi qu'un avis expliquant aux retardataires les procédures qui seraient prises si les dossiers demeuraient en souffrance.

Or, tous les contribuables concernés ont soit réglé les sommes en litige ou ont pris des ententes formelles de paiement avec le directeur. Il n'y aura donc heureusement aucun dossier de vente pour taxes impayées cette année.

REDEVANCES POUR L'EXPLOITATION DE CARRIÈRES SABLIERES ET GRAVIÈRES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ (À TITRE INFORMATIF)

Lors de la séance du mois dernier, le directeur informait les élus qu'il avait fait parvenir aux quatre exploitants de carrières sablières et gravières du territoire, le formulaire pour la dénonciation du tonnage extirpé pour le calcul des redevances. À titre informatif, c'est 0,58\$/tonne métrique qui revient à la Municipalité.

Voici les résultats :

Jacques et Raynald Morin inc (JRM) : 2 500 tonnes métriques pour 1 450\$

Claude Simard : 3 789 tonnes métriques pour 2 197,62\$

Carrières Rive-Sud : 14 468,97 tonnes métriques pour 8 392\$

Philiass Blais et Fils : Nous n'avons pas reçu à ce jour cette dénonciation.

Rappelons que ces sommes sont versées aux Municipalités pour l'aide à l'entretien des réseaux routiers locaux.

OFFRE DE SERVICE DE L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DE LA CÔTE-DU-SUD

Dans les dernières années, le comité des loisirs a, à force de travail acharné de ses bénévoles, amassé de considérables bénéfices suite aux activités qu'ils organisent. Dans les derniers mois, le comité est venu rencontrer les conseillers pour leur faire part qu'ils désiraient utiliser une partie des sommes cumulées pour redonner l'accès à la Rivière-du-Sud aux citoyens.

Ils ont comme projet, dans un premier temps, de procéder à l'implantation d'un parc sur les abords de la rivière située en arrière du site des loisirs et ensuite, peut-être y installer un petit camping sauvage et un sentier de marche.

Bien évidemment, travailler sur les abords d'une rivière ne peut se faire à la « va comme je te pousse », des études préparatoires et des plans doivent être faits, et à ce sujet, le comité désire fonctionner dans les règles de l'art.

Les membres du comité ainsi que les conseillers ont rencontré un représentant de l'OBV de la Côte-du-Sud, M. Jérémie Caron, Biologiste, pour lui faire part du projet et vision et lui ont demandé de soumettre une offre de service pour les analyses et études liées au projet.

L'offre de service comprend :

- des visites terrain le long de la Rivière-du-Sud entre la montée Morigeau et la montée de la Rivière-du-Sud;
- des rencontres avec les intervenants, comités tels que les loisirs, l'embellissement, la Société de conservation du patrimoine, etc;
- la rédaction d'un rapport présentant les avenues et le concept de développement retenu;
- décrire les ouvrages nécessaires pour franchir les cours d'eau, les aménagements complémentaires;
- définir les particularités d'aménagement en fonction des contraintes du milieu et identifier les autorisations nécessaires en fonction des aménagements identifiés.

Pour ces travaux qui se dérouleront entre mai et novembre 2019, l'OBV dépose une offre de service au montant de 6 750\$ taxes en sus.

Est-ce que le conseil municipal accepte l'offre de service qui lui est présentée?

ATTENDU QUE le comité des loisirs a le goût de redonner l'accès à la Rivière-du-Sud aux citoyens via les bénéfices générés par les activités;

ATTENDU QUE pour être en mesure de réaliser un tel projet, des études d'analyse et de faisabilités doivent être faites;

ATTENDU QUE le comité des loisirs ainsi que le conseil ont rencontré M. Jérémie Caron, biologiste de l'OBV de la Côte-du-Sud pour lui faire part de leurs idées et attentes et pour lui demander de déposer une offre de service;

ATTENDU QUE l'offre de service présentée semble conforme aux exigences du projet;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Chantal Blanchett

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre de service de l'OBV de la Côte-du-Sud pour les travaux d'étude de faisabilité d'un parc et d'un sentier piétonnier aux abords de la Rivière-du-Sud au montant de 6 750\$ taxes en sus.

QUE le directeur général s'assure d'un suivi serré des heures.

FACTURATION À LA MUNICIPALITÉ POUR LES ÉLÈVES EN ZONES À RISQUE 2018-2019

Nous avons reçu, pour 2018-2019, la facture correspondant à notre portion des coûts de gestion liés à l'utilisation des places disponibles dans le transport scolaire.

Les coûts exigés sont : 90\$/ 1 enfant, 110\$/2 enfants et 135\$/3 enfants et plus.

Pour la Municipalité, ça signifie :

- 2 demandes au tarif de 90\$	180,00
- 1 demande au tarif de 110\$	<u>110,00</u>
	290,00
TPS	14,50
TVQ	<u>28,93</u>
Total	333,43\$

À titre informatif, l'an dernier, il en avait coûté 385,17\$

Autorisez-vous le directeur général à payer cette facture?

CONSIDÉRANT QUE le secteur visé n'a pas de trottoir où les jeunes étudiants peuvent circuler de façon sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QU'il est inconcevable de laisser des jeunes enfants marcher le long de cette route ;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité autorise le directeur général à payer cette facture de 333,43\$ à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pour les coûts de gestion liés à l'utilisation des places disponibles en zone à risque.

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC INFO PAGE

Le contrat d'un an liant la Municipalité à Info Page a pris fin dans les derniers jours. Qu'est-ce qu'Info Page, c'est le système de communication qui permet aux pompiers de recevoir les alarmes et confirmer leur présence.

Suite à une année d'utilisation, le service incendie est satisfait de ce dispositif et aimerait continuer de l'utiliser. Le fournisseur nous a fait parvenir une offre de service et en voici les détails :

Sans contrat : 7,95\$/utilisateur

Avec contrat (minimum 6 utilisateurs)

12 mois : 6,45\$/utilisateur

24 mois : 5,45\$/utilisateur

36 ou 60 mois (promotion) : 4,45\$/utilisateur

Est-ce que le conseil décide de renouveler l'entente et si oui, quelle option est retenue?

CONSIDÉRANT QUE le service incendie utilise déjà ce dispositif depuis un (1) an et est très satisfait des résultats;

CONSIDÉRANT QUE ce système permet d'avoir une meilleure gestion des effectifs pour l'atteinte de notre schéma de couverture de risque;

CONSIDÉRANT QUE cette application est moins coûteuse que l'ancien dispositif utilisé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de renouveler l'entente avec Info Page pour une période de 36 mois au montant de 4,45\$/utilisateur/mois.

QUE le directeur général soit autorisé à signer le contrat.

ANNULATION DE LA RÉSOLUTION #020-2019 ET REMPLACEMENT PAR CELLE-CI AU SUJET DU DÉPÔT DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA TECQ 2014-2018

À la séance régulière de février dernier et la demande du MAMH, le conseil a adopté par résolution la programmation des travaux déposée dans le cadre de la TECQ 2014-2018. Or, il s'avère que la résolution présentée n'est pas conforme aux demandes et attentes du ministère puisque nous aurions dû utiliser celle disponible dans le Guide relatif aux modalités.

Est-ce que le conseil accepte à nouveau d'adopter par résolution la programmation des travaux présentés dans le cadre de la TECH 2014-2018?

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

Que la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent, découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);

Que la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

RÉSOLUTION CONCERNANT LES DÉPENSES QUI ONT ÉTÉ EFFECTUÉES AVEC LA SUBVENTION ERL AU MONTANT DE 93 147\$

En août dernier, nous avons reçu une subvention de 93 147\$ du programme d'Entretien des Routes Locales (ERL). Cette aide a été utilisée pour les travaux de correction du Chemin Les Prairies Est, ch. Les Prairies Ouest et ch. Ste-Catherine.

Or à ce moment, nous n'avons pas adopté ces dépenses par résolution et nous aurions dû le faire. Une municipalité parle toujours soit par résolution soit par règlement. Ce sont les vérificateurs financiers qui se sont rendu compte de cet oubli et nous demandent de la rectifier.

Est-ce que le conseil adopte les dépenses effectuées pour les travaux ci-haut mentionnés dans le cadre de l'aide ERL?

ATTENDU QUE la Municipalité a bien reçu la subvention de 93 147\$ du ERL en août dernier;

ATTENDU QUE la Municipalité a décidé de se servir de cette somme pour effectuer des travaux de correction sur le chemin les Prairies Est et Ouest ainsi que sur le chemin Ste-Catherine et pour ce faire, elle a demandé des soumissions à au moins deux (2) fournisseurs ;

ATTENDU QUE les travaux ont été confiés au plus bas soumissionnaire et ont été exécutés sur-le-champ;

ATTENDU QUE nous aurions dû et avons oublié d'adopter lesdits travaux par résolution;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adopte par résolution les travaux de correction qui ont été effectués sur le chemin les Prairies Est et Ouest ainsi que sur le chemin Ste-Catherine avec la subvention ERL de 93 147\$. .

VARIA

TRANSFERT DE FONDS POUR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

Parmi les incitatifs pour amener de nouvelles familles à construire leur foyer chez nous, il y a le programme de remboursement de la taxe foncière. Le fonctionnement de cet incitatif est de 100% la première année, 75% la deuxième et 50% la troisième.

Puisque la Municipalité ne peut elle-même procéder au remboursement, elle a créé la Société de développement de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Bien entendu, les fonds de cette société viennent directement de la Municipalité. Suite à une évaluation des remboursements qui devront être faite cette année, la société aurait besoin de 10 000\$.

Autorisez-vous la direction à procéder à un transfert de 10 000\$ du compte de la Municipalité vers celui de la Société de développement de St-François-de-la-Rivière-du-Sud?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a décidé d'offrir l'incitatif de remboursement de la taxe foncière pour les nouvelles constructions résidentielles;

CONSIDÉRANT QUE puisqu'elle ne peut elle-même procéder au remboursement de taxes, la Municipalité a créé la Société de développement de St-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE les avoirs de la société ne pourront suffire aux remboursements prévus cette année;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil municipal autorise la direction à procéder à un transfert de fonds de 10 000\$ du compte de la Municipalité vers celui de la Société de développement de St-François-de-la-Rivière-du-Sud.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1) On demande à quel endroit se trouve le ruisseau Corriveau et les branches 1 et 5 qui ont dû être nettoyées?
Le ruisseau Corriveau traverse d'Ouest en Est la Municipalité au nord du village pour aller terminer sa course dans le fleuve à Berthier-sur-Mer. Pour ce qui est des branches 1 et 5, l'une se situe juste derrière l'église et s'écoule vers l'Ouest et l'autre, au nord de la voie ferrée et à l'Est de la montée St-François.
- 2) Qui s'occupe de programmer ce genre de travaux et qui paye pour ça? **La programmation des travaux dans les cours d'eau de ce genre relève de la MRC. Une fois les travaux exécutés, la MRC facture la Municipalité qui à son tour, applique sur le compte de taxes des propriétaires touchés, la partie des coûts qui leur revient.**
- 3) On fait mention d'un ruisseau qui se trouve entre le chemin de la Rivière-du-Sud et le pied de la côte des Prairies qui s'écoule d'Ouest en Est et qui va terminer sa course dans la rivière Morigeau qui lui aussi aurait besoin d'un nettoyage? **Les responsables de la MRC sont déjà au fait de cette situation. Des travaux seront probablement réalisés dans un avenir pas très lointain. Les propriétaires touchés seront tenus informés.**

- 4) Un citoyen très engagé et impliqué soulève à nouveau son désaccord face à l'idée de l'installation d'un monte personne dans la Maison de la paroisse. Selon ses connaissances à ce sujet, il serait préférable d'étudier l'option d'un ascenseur à l'arrière du bâtiment au lieu du monte personne à l'intérieur. Si la réglementation n'a pas changée, le monte personne sera limité à 3 étages alors que le bâtiment en conte 4. De plus, un monte personne n'est pas un dispositif rapide et simple d'utilisation. Il mentionne aussi que si l'idée d'installer un ascenseur à l'arrière était retenue, la Municipalité pourrait recevoir une aide de 40% venant du ministère de la Culture pour une partie des travaux ? **L'idée sera mentionnée et discutée avec l'architecte avant de déposer le projet final.**

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à 20 h 29.

Adopté unanimement

Frédéric Jean, Maire

Rémi Montminy, Dir. général.

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maison à logements à vendre

Maison à 2 logements à vendre au 470-472, Chemin Saint-François Ouest à Saint-Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Le prix est à discuter auprès des personnes intéressées seulement. Contactez le : 418-259-7847. ☎



Boulet

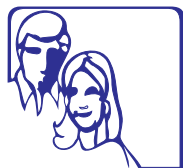
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
 564, chemin Rivière-Sud
 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 (Québec) GOR 3A0
 Tél.: (418) 259-7086
 Fax: (418) 259-2610
 www.encansboulet.com

A c h a t e t v e n t e d e f e r m e

Renouvelez votre membership

En 2019, on appuie notre journal communautaire plus que jamais. Les individus deviennent membres en payant une cotisation annuelle de 5\$, 25\$ pour les organismes et 50\$ pour les entreprises. Votre soutien permet au journal d'avoir une vie démocratique. Merci de soutenir votre journal! ☎



Membre organisme

Centre Gym santé
 Club FADOQ
 Club de pétanque
 Cercle de fermières
 Bibliothèque du Rocher
 Soc. de conservation
 du patrimoine

Membre individuel

Alfred Boulet
 Bérangère Noël
 Wilfrid Marceau
 Nicole Fortin
 Linda Guimont
 Normand Lesieur
 Denis Blais
 Gaby Picard
 Sylvie Boucher
 Aurèle Gendron
 Denis Rémillard
 Suzanne Mercier
 Francine Bouffard
 Raynald Corriveau
 Lise Pellerin
 Monique L. Campagna
 France St-Hilaire
 Simon Morin
 Jeannine Forgues
 Julienne Lamonde
 Huguette Bouffard

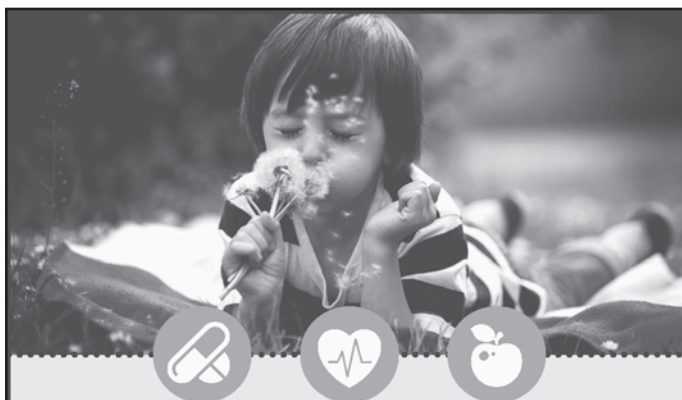
Marguerite Morin

Monique Lalberté
 Marie Laflamme
 Raynald Laflamme
 Nicole Labonté
 Rosaire Couture
 Léo Boucher
 Élisabeth Gaudreau
 Marguerite Bouffard
 Louise Gourguet
 Gilles Buteau
 Ghislaine Théberge
 Denis Laflamme
 Marcel Morin
 Lise Caron
 Étienne Bélanger
 Michel Roby
 Jean-Yves Lamonde
 Lorraine Lamonde
 Rosario Montminy
 Yvonne Asselin
 Ghislaine Robin
 Bernard Morin
 Patricia Leblanc
 Louis-Marie Garant
 Cécile Labrecque
 Jacques Simard
 Gabrielle Thibeault
 Jean-Yves Gosselin
 Jacques Simard

Philippe Lamonde

Bernadette Corriveau
 Dominique Lamonde
 Suzie Godbout
 Jacques Boulet
 Lucille Kirouac
 Agathe Coulombe
 Augustin Roy
 Sylvie St-Pierre
 Jean Corriveau
 Denis Boulet
 Denise Roy
 Lise Dumas
 Mireille Fournier
 Serge Allaire
 Yves Laflamme
 Huguette Blais
 Berthe Guimont
 Yves Laflamme
 Roland Gamache
 Pierre Cauffopé
 Christiane Bombardier
 Léo Picard
 Simonne Picard
 Rose-Anne Goulet
 Calixte Laliberté
 Cécile Rémillard
 Joachim Lacroix

Liste à jour le 24 mars 2019



LES ALLERGIES SAISONNIÈRES

Qu'est-ce que la rhinite allergique saisonnière ?

Les allergies saisonnières (rhinite allergique saisonnière) sont causées par des allergènes transportés par le vent tels que le pollen de l'herbe à paille, des arbres ou des graminées.

Comment prévenir les allergies saisonnières ?

- Consulter le bulletin pollen de votre région pour mieux planifier vos sorties extérieures.
- Utiliser un climatiseur réglé au cycle de recirculation, dans la maison et la voiture afin de laisser les fenêtres fermées et d'empêcher le pollen et les moisissures de pénétrer à l'intérieur.
- Favoriser les activités extérieures durant l'après-midi lorsque l'indice de pollen est moindre (il est à son maximum le matin).
- Éviter les activités extérieures les journées venteuses et ensoleillées, car c'est à ce moment que la circulation de pollen est la plus intense. Le pollen se retrouve au sol lorsqu'il pleut.
- Se laver le corps et les cheveux après une activité extérieure pour enlever le pollen.
- Ne pas faire sécher les vêtements et la literie dehors.

Consultez votre professionnel de la santé pour en apprendre davantage.

On est là pour vous.

Proxim

Vincent Lamonde Boulet

542, chemin Saint-François Ouest
 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 418 259-7728



Obtiens une bourse d'études

Professionnel | 5 bourses de 500 \$
Collégial | 15 bourses de 500 \$
Universitaire | 15 bourses de 1 000 \$

Totalisant 25 000 \$

Tirage octobre 2019

**Soumettez votre candidature
entre le 1^{er} et le 31 mars**

Un coup de pouce pour vos études, profitez-en!
desjardins.com/bourses

 **Desjardins**
Caisse de la MRC de Montmagny